49e ANNÉE. — N° 17.068

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 6, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger........	10	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

MARDI 15 AVRIL 1919

SAINT PATERNE

SOLEIL : lever 6h21 ; coucher 7h45
LUNE : pleine le 15; D. Q. le 23

La croix de guerre aux oubliés

Les conditions dans lesquelles a été parfois conférée la croix de guerre à des gens qui n'avaient rien fait pour la mériter, ont été l'objet de protestations fréquentes et même de demandes de révision des citations.

Protestations et propositions de révision n'ont jamais abouti et ne pouvaient pas aboutir, pour deux raisons.

La première, c'est que la révision est impossible à faire. Sur quelles bases l'établirait-on ?

La seconde, c'est que si la révision était possible, les gaillards qui ont obtenu la croix de guerre par intrigue et protection la conserveraient... par protection et intrigue, alors que quelques pauvres bougres de poilus, n'ayant personne pour les défendre, se verraient peut-être enlever la croix qu'ils ont bien et dûment gagnée.

Cela ne veut pas dire, néanmoins, qu'il n'y ait pas un acte de justice à accomplir.

S'il est révoltant, en effet, de voir des poitrines de quasi-embusqués parées de la croix de guerre, il l'est encore bien plus d'en voir démunie la poitrine des poilus qui l'ont méritée, mais ne l'ont pas reçue.

Le nombre de ces non décorés qui devraient l'être, est beaucoup plus grand qu'on ne le pense.

Il y a d'abord ceux qui n'ont eu l'occasion de se distinguer qu'au début de la guerre, pendant les sombres semaines de la fin d'août 1914 et les premiers jours de septembre; tant qu'on a reculé, il n'a pas été question de citations, et si l'on a fait des rappels depuis, je ne crois pas que beaucoup de simples poilus en aient connu la faveur.

Blessés, changés de corps ensuite ou réformés, combien de braves sont restés sans récompense !

Le mieux, pour en faire comprendre la raison, est de citer un exemple vécu, celui d'un poilu blessé à la bataille de Guise, le 28 août 1914.

Atteint au pied par un éclat d'obus, à quatre heures de l'après-midi, ce brave garçon, sans se préoccuper de sa blessure, resta à son poste, continuant jusqu'au soir à prendre part au combat en tirant avec acharnement.

Pendant la retraite, qui s'opéra en pleine nuit, ne marchant qu'avec beaucoup de difficultés, il resta en arrière de son unité, continuant à se traîner pour essayer de la joindre, ne voulant à aucun prix être fait prisonnier.

Recueilli plus tard par des brancardiers d'un autre corps que le sien, hospitalisé, guéri, puis versé dans l'auxiliaire (sa blessure le rendant inapte au service armé), sa courageuse conduite, restée ignorée, ne lui valut aucune récompense.

Démobilisé maintenant, ce poilu n'a pas la croix de guerre.

Un concours de circonstances inattendu rend aujourd'hui, pour lui, la réparation possible, quoique difficile; mais des centaines de poilus se sont trouvés dans des situations analogues, sans pouvoir compter sur un hasard aussi favorable.

Lorsque l'on commença, plus tard, à formuler des citations et à attribuer des croix de guerre, dans les corps de troupes combattantes, on s'en montra d'abord parcimonieux, parce qu'on considéra qu'elles ne devaient récompenser que des actions d'éclat bien déterminées.

Qui ne se souvient que dans les services du front et même à l'arrière, on s'empressa, au contraire, d'en faire un abus tel, qu'il fallut en arrêter la profusion par un sérieux rappel à l'ordre.

Il y eut donc encore une période assez longue, au cours de laquelle des poilus combattants, blessés journellement dans la tranchée, furent évacués sans citations; les uns revinrent au front, mais d'autres, réformés ou versés dans les services auxiliaires, restèrent, comme dans l'exemple exposé tout à l'heure, sans récompense.

La guerre se prolongeant, certains chefs d'unité pensèrent que l'endurance prolongée, le courage de tous les jours, les fatigues et les misères physiques et morales vaillamment et patiemment supportées pendant des mois qui firent des années, constituaient des titres à l'attribution de la croix de guerre et saisirent toutes les occasions d'en décorer les poilus.

Je dois dire qu'ils se heurtèrent parfois à l'opposition de chefs plus élevés, qui, vivant moins près des poilus, ne comprenaient pas comme eux, ce que la vie de tous les jours... et de toutes les nuits, comportait pour ces derniers de tranquille abnégation et d'admirable stoïcisme.

Cette résistance de la part de certaines autorités supérieures s'expliquait d'autant moins, que des citations d'ordre élevé récompensaient fréquemment des officiers d'état-major envoyés dans les lignes, en mission ou en reconnaissance, pour s'être exposés pendant quelques heures à un danger dans lequel les poilus passaient toute leur existence.

J'ai connu des colonels qui, mettant leur conscience au-dessus d'injustes observations ou d'un blâme immérité, ont passé outre à cette opposition; mais je sais aussi que dans certains corps, à la suite d'affaires très dures cependant, on limita, par ordre, le nombre des croix de guerre à une proportion donnée de l'effectif, mesure aussi absurde qu'injuste.

Un chef de corps qui me fait volontiers ses confidences et qu'une blessure mit jadis hors de combat, m'a affirmé avoir un regret au cœur, celui de ne pas avoir cité en bloc tous ses poilus sans exception avant de les quitter, car il n'en est pas un qui, en montant, une fois seulement, la garde à la tranchée, n'ait mérité cent fois la croix de guerre qu'il a vu attribuer, à Paris, à des agents de la paix pour avoir bravement circulé dans la rue... sous les gothas !

Et les vieux, dont je parlais il y a quelque temps, les territoriaux qui faisaient le ravitaillement dans les lignes ou de durs travaux sous les bombardements et tant d'autres...

Allons, il y a un geste à faire, un acte de justice à accomplir, une décision à prendre, l'attribution de la croix de guerre à tous les poilus des corps de troupes combattantes blessés ou non qui justifieront d'un temps donné de présence au front dans une unité combattante.

Et surtout pas trop de paperasses ! car à voir celles que nécessite la moindre démarche, il y a de quoi dégoûter les poilus de faire valoir leurs droits.

Colonel PICOT.

D'mandez l' catalogu' des pièces

Notre excellent confrère *Excelsior* vient de lancer une présentation du programme des théâtres qui est à la fois une nouveauté pratique et une leçon discrète de psychologie. Il s'est dit que la clientèle des spectacles est singulièrement mêlée, et que le public ne sait pas où il va. Les uns, gros salariés et nouveaux riches, ne le savent pas encore, et les autres, des professions libérales, ne le savent plus. Le théâtre est trop cher pour eux : ils gagnent moins que les balayeurs.

Puisque le titre des pièces ne dit rien qui vaille l'argent aux nouveaux spectateurs, *Excelsior* a songé à aiguiller sûrement leur galette vers des joies rémunératrices. Il fait suivre le titre de chaque pièce d'une notice de quelques lignes mettant le sujet à la portée de toutes les intelligences. Comme ça, devant l'affiche d'*Hamlet*, du *Couché de la Mariée* ou de *Pasteur* le client saura de quoi il retourne, et il fera son menu suivant son goût du jour ou son humeur du soir.

C'est ainsi que dans les restaurants qui respectent l'étranger aux dignités des crus, on fait suivre immédiatement le nom et l'année d'un bref commentaire : « Vin parfumé... léger... corsé... charnu... recommandé sur le gibier... pour les bonnes fortunes, etc. » Comme ça, il n'y a pas trop de surprises. Tel monsieur qui invite fait aisément figure de connaisseur, et tel autre qui déguste pour lui-même n'a pas besoin de recourir à une humiliante interview du sommelier. Tout est marqué en phrases connues.

Pour les vins, il n'y a pas d'autres périls que l'humour du restaurateur. Mais pour les spectacles, le programme à notice ne laisse pas de prêter à quelques incidents. C'est ainsi qu'un vaudeville de la Scala se voit décerner une notice affriolante de onze lignes, tandis que *Cyrano de Bergerac* ne bénéficie que de quatre lignes :

« Cyrano, au nez excessif, n'ose pas avouer son amour à Roxane, qui aime le beau Christian. Il ne le lui avouera qu'au moment de mourir. »

Evidemment, *Cyrano*, c'est ça, mais c'est aussi autre chose. Et comment le consommateur visé saura-t-il qu'il y a autre chose ?

L'analyse liebig de certaines pièces donnera lieu à des confusions. Le résumé en trois lignes de *Phèdre* laissera entrevoir au lecteur ingénu des scènes entre une dame amoureuse et son beau-fils que Racine ne lui fournira pas, en dépit du programme; et quand on lui promettra une sombre histoire où l'on voit un étudiant séduire une jeune personne, lui tuer son frère en duel, et plaquer la malheureuse qui devient folle et tue son enfant, l'amateur de mélo sera plutôt surpris de se trouver à l'Opéra devant *Faust !*

Ces résumés avantageux des pièces, nous les avions entendus de la bouche du Bob de Gyp, racontant à sa manière *Guillaume Tell*, une manière plus drôle que la vraie. Un lycée a aussi gardé le souvenir d'un potache sincère, mais un peu trop libre avec les chefs-d'œuvre, qui analysait le *Misanthrope* de la sorte :

« C'est un grincheux qui fait du plat à Célimène. Mais comme il la barbe, elle le sème, et il se cavale en attrapant tout le monde. »

Ce littéraire a bien racheté sa faute. Il est aujourd'hui professeur dans l'Université.

Professeur d'escrime, pour préciser.

P. B.

LE GOUVERNEMENT DES SOVIETS renversé à Munich

Munich (via Bâle), 13 avril. — Ce matin, entre deux et trois heures, le gouvernement des Soviets a été renversé par le commandement militaire et les soldats de la garnison. Une partie des commissaires et des membres du conseil central ont été arrêtés. L'état de siège a été proclamé, et de fortes patrouilles maintiennent l'ordre dans la ville. D'après le « Vorwaerts », la tragédie munichoise tournerait à la comédie. A peine le nouveau cabinet communiste dissident Lewin-Musham-Klotz fût-il réuni, qu'une discussion s'éleva. Musham, poète de brasserie, gifla son collègue Lewin, qui riposta; le plâtrier Klotz reçut également quelques calottes. On annonce que la circulation des express entre Lindau et Munich est complètement interrompue depuis hier.

Combats acharnés dans le Brunswick

Berlin, 12 avril (retardée). — Dans le Brunswick, on s'est battu avec acharnement. La nuit dernière, les extrémistes ont coupé la ligne du chemin de fer à 24 kilomètres au sud de Brunswick et attaqué la ville avec un train blindé. Les troupes du gouvernement ont contre-attaqué avec des camions automobiles, mais elles furent prises sous le feu des mitrailleuses. Plus tard, le gouvernement a envoyé deux aéroplanes attaquer la gare de Borsum, qui est aux mains des marins, lesquels tiennent également la gare de Schoningen, enlevée par eux aux troupes du gouvernement.

Un coup d'Etat militariste en préparation

Londres, 14 avril. — On apprend de Berlin qu'un coup d'Etat militariste, basé sur un appel patriotique, a été préparé comme devant éclater à la signature d'une paix qui ne donnerait pas satisfaction à l'Allemagne.

En Russie

Lenine envoie des émissaires aux alliés

Zurich, 13 avril. — Des émissaires du gouvernement de Moscou se seraient mis en route afin d'engager des pourparlers « tout d'abord officieux » avec tous les gouvernements de l'Entente.

Le journal allemand, commentant cette nouvelle, écrit : « L'Amérique ne sera certainement pas la dernière à prendre la main que Lenine s'efforce de lui tendre et elle-même tend à son tour de l'autre main le dollar tout-puissant. »

La Finlande et le bolchevisme

Helsingfors, 13 avril. — L'état-major général annonce qu'aucun Finlandais n'a traversé la frontière russe dans un but militaire, et que toutes les nouvelles concernant des forces finlandaises entrées en Russie et des attaques contre les bolcheviks sont fausses.

L'avance des bolcheviks se poursuit en Crimée

Londres, 14 avril. — Les bolcheviks avancent toujours en Crimée, refoulant jusqu'à Sébastopol l'armée des volontaires. La garnison française de cette ville a été renforcée.

L'impératrice douairière de Russie gagne l'Angleterre

Londres, 14 avril. — L'impératrice douairière de Russie, mère de l'ex-tsar Nicolas II, a été obligée par suite de l'évacuation d'Odessa de quitter sa résidence de Yalta, en Crimée, où elle s'était réfugiée. L'ex-souveraine s'est embarquée pour l'Angleterre à bord d'un navire de guerre britannique.

Le statut du bassin de la Sarre est fixé dans ses détails

La question de l'indemnité provisionnelle est aussi résolue

L'ALLEMAGNE AURA A SA CHARGE NOS PENSIONS MILITAIRES

Paris, 13 avril. — L'impression favorable dont nous nous étions fait l'écho hier touchant l'orientation des délibérations du conseil des Quatre est aujourd'hui pleinement confirmée.

Aux renseignements que nous avons pu donner hier, nous sommes en mesure d'ajouter quelques précisions :

La question du bassin de la Sarre est définitivement réglée.

La propriété des mines est assurée à la France à perpétuité sous le régime des lois françaises.

L'Allemagne restera responsable des obligations contractées à l'égard des habitants du pays dans la mesure où les droits de ces derniers ne sont pas reconnus par la loi française.

La France y exercera le droit de police. La souveraineté politique appartiendra à la Ligue des Nations qui donnera mandat d'administrer ces territoires à une sorte de directoire composé de cinq membres. L'un d'eux sera un habitant de la Sarre, un autre un Français et les trois autres seront désignés par la Ligue des Nations.

Les habitants de la Sarre garderont tous leurs droits politiques en ce qui concerne les élections aux Assemblées locales; mais ils cesseront de nommer des représentants au Parlement allemand.

Ce régime durera quinze ans, après lesquels, par plébiscite, ils auront le droit de décider de leur statut politique.

Dans le cas où ils manifesteraient leur volonté de rester sous l'administration de leur pays d'origine, l'Allemagne devra racheter les mines à la France qui les reçoit en pleine propriété, en réparation des dommages causés par nos ennemis aux bassins du Nord.

Le prix évalué, à dires d'experts, sera payé en or ou en valeurs équivalentes. C'est là, on le voit, un régime inédit d'une conception tout à fait nouvelle, il trouve son origine dans l'application de la Ligue des Nations.

Cette solution a l'avantage, d'une part, d'être conforme aux principes des alliés, notamment aux droits des peuples à disposer d'eux-mêmes. En effet, il ne peut être question ici d'annexion, puisque les habitants du bassin de la Sarre auront toute liberté de suivre la nationalité qu'ils voudront choisir.

D'autre part, les intérêts matériels de la France sont ainsi complètement sauvegardés.

55 % DES 125 MILLIARDS VERSÉS PAR L'ALLEMAGNE REVIENDRONT A LA FRANCE

Un autre problème est également résolu, c'est le chiffre de la somme provisionnelle que l'Allemagne devra verser pour les restitutions et réparations.

Comme nous l'avons dit hier, il a été arrêté à cent vingt-cinq milliards, sur lesquels 55 % reviendront à la France. Le tout payable en or, matières premières, matériel ou valeurs négociables, par annuités, dont le montant minimum sera fixé dans le traité.

L'Allemagne devra nous régler les restitutions et réparations intégrales sur états, car il est impossible d'établir dès maintenant un prix forfaitaire en raison des variations du prix des matières premières et de la main-d'œuvre.

Enfin, le paiement de nos pensions militaires, qui atteignent 4 milliards par an, sera également à sa charge.

LA LIGNE DU RHIN

Un troisième ordre de questions, qui n'intéresse pas moins la France, est encore en cours de discussion, il vise des garanties accordées à notre pays contre une nouvelle agression de l'Allemagne. Ce sujet a dû être à nouveau l'objet des délibérations du Conseil des Quatre qui, également désireux d'un prompt aboutissement, a longuement siégé cet après-midi.

Le point de vue français en cette matière est très net. D'une part, au point de vue militaire, la rive gauche du Rhin sera neutralisée; l'Allemagne n'aura plus le droit d'y maintenir des troupes, d'y avoir des ouvrages fortifiés et, d'une façon générale, aucun moyen d'action stratégique. Au point de vue politique, la souveraineté de l'Allemagne reste entière, cette sorte de servitude d'ordre militaire ne comporte pas de limite de durée.

L'occupation effective de la ligne du Rhin sera assurée, semble-t-il, exclusivement par les troupes françaises qui garderont les têtes de pont, ainsi que les nœuds de voies ferrées.

Enfin, sur la rive droite du Rhin s'étendrait un nouveau rayon de neutralisation militaire de 50 kilomètres. Cette dernière mesure, ainsi que l'occupation des ponts du Rhin est seulement temporaire. Elle ne durera que quinze années et sera fonction de l'exécution par les Allemands de leurs obligations financières.

Au fur et à mesure des paiements, nos troupes se retireront par échelons; c'est ainsi, il convient de le rappeler, que les Allemands ont procédé à l'égard de la France en 1871.

Le traité comporterait encore des moyens de contrôler en Allemagne la limitation de l'armement, la réduction du matériel, etc. Le tout garanti non plus seulement par la Ligue des nations, mais par un jeu d'alliances entre les grandes puissances.

PLUS D'AJOURNEMENT

En résumé, l'impression est nettement favorable. Il semble qu'il n'y ait plus guère d'ajournements possibles. La frontière occidentale de l'Allemagne est tracée. De même, ses frontières orientales sont réglées y compris la question de Dantzig pour laquelle la décision est déjà arrêtée en principe.

Le problème des indemnités est résolu dans ses grandes lignes et, déjà, le travail de rédaction est avancé sur tous les points.

On espère en avoir terminé cette semaine avec les questions qui intéressent l'Allemagne. Il ne restera plus ensuite qu'à prendre les décisions à l'égard des autres ennemis : Autriche-Hongrie, Bulgarie, Turquie. Mais, déjà les commissions ont réglé la plupart des questions territoriales.

Le conseil des Quatre n'aura plus guère qu'à établir les frontières italo-yougo-slaves et à régler la question de Syrie, qui se discute d'ailleurs actuellement entre MM. Clemenceau, Lloyd George et l'émir Faisal.

Les revendications italiennes

Rome, 13 avril. — Les revendications italiennes sur Fiume éveillent dans les journaux un écho général et très vif :

« Aucun gouvernement italien ne pourrait signer une paix de renoncement, » écrit en manchette le « Giornale d'Italia ». Et son correspondant spécial à la Conférence, généralement si modéré, ajoute : « Si l'accord venait à manquer entre les alliés sur les questions qui nous touchent si fortement, il est évident que reviendrait en honneur la formule glorieuse du rigorgimento : « Italia fara da se. » (L'Italie fera par elle-même). »

La « Tribuna » ne pense pas différemment, et son directeur actuellement à Paris écrit :

« Je ne croyais pas nécessaire de devoir rappeler aux Américains que l'Italie, qui attend anxieusement les décisions définitives sur ses revendications nationales, est cette même Italie demeurée héroïquement quatre ans sur la brèche, l'Italie de la Piave et de Vittorio-Veneto, sans la coopération de laquelle la Conférence serait peut-être réunie en une toute autre capitale que Paris. »

Il serait inexact de croire que pareils propos soient une exagération de la presse; on peut constater dans les divers milieux de l'opinion publique, aussi bien que dans les milieux politiques, mondains et aussi populaires, que cette note donnée par la presse traduit l'impression presque unanime du public. Une déception nationale en ce moment sur les revendications de l'Adriatique et particulièrement sur Fiume aurait des conséquences incalculables.

Un appel des grecs du Pont aux alliés

Salonique, 11 avril (retardée). — La Ligue des réfugiés grecs du Pont ayant eu confirmation qu'un grand nombre de décès se produit parmi les Grecs irrédimés du Pont, par suite de la famine et des exactions turques, vient d'adresser à MM. Wilson, Clemenceau, Lloyd George et Venizelos un télégramme les implorant de mettre fin à ce martyre qui se poursuit encore six mois après la victoire des alliés saluée par les petits peuples opprimés comme devant faire renaître leurs libertés étouffées.

La Ligue rappelle que les Grecs du Pont ont fourni pendant cinq siècles à la férocité turque 1 million de victimes, plus 200,000 personnes massacrées pendant la guerre. Elle ajoute que 30,000 Grecs natifs du Pont sont engagés dans les armées américaine, française, grecque et russe et ont versé leur sang pour conquérir la liberté du Pont.

La Délégation turque à la Conférence de la paix

Constantinople, 10 avril (retardée). — Le gouvernement turc a déjà désigné les délégués à la Conférence de la paix. La délégation aura à sa tête le vizir Damad Rerid Pacha, et comprendra entre autres Mustapha Reshid Pacha, ancien ministre des affaires étrangères, qui fut délégué à la Conférence des Balkans à Londres, en 1912.

La navigation aérienne internationale

Paris, 13 avril. — Les sous-commissions juridique et militaire de la commission d'aéronautique de la Conférence de la Paix viennent d'élaborer, sous la présidence de M. d'Aubigny, un projet de convention relatif à la navigation aérienne internationale.

L'Amérique était représentée par l'amiral Foullois, le commandant Pollock et le capitaine Bacon.

La Grande-Bretagne par MM. le général Groves, White Smith et le capitaine Tindal Alkinson.

La France par MM. d'Aubigny, de Lapradelle, professeur de droit des gens à l'Université de Paris; Flandin, député et aviateur; Wahl, inspecteur général des colonies; le général Duval, le commandant Daiguillon.

L'Italie par MM. le professeur Buzati Deimati et le colonel Piccio.

Le Japon par MM. le général Tamaka Yamakawa et le commandant Funakoshi.

La Belgique par MM. Rolin, Jaequemyns et le colonel de Combrouze.

Le texte de la convention précédé d'un rapport préparé par M. de La Pradelle, le capitaine Bacon, le professeur Buzzati, ne comprend pas moins de quarante et un articles. L'accord est établi sur un très grand nombre de principes. La souveraineté de l'espace aérien tempérée par la concession du passage inoffensif entre les Etats contractants; l'établissement de zones interdites; la nationalité des aéronefs; l'application de la loi du pavillon; le survol de frontière à frontière; l'établissement de lignes internationales aériennes; les conditions d'aptitude de l'appareil à la navigabilité et du personnel de bord à la navigation.

L'un des traits originaux du projet est la création d'une commission internationale de navigation aérienne chargée de centraliser et de communiquer tous renseignements d'ordre radiotélégraphique, météorologique et médical intéressant la navigation aérienne; de proposer les amendements nécessaires pour maintenir la convention en complète harmonie avec les progrès de la technique industrielle et le développement d'un mode de locomotion dont les progrès sont aussi rapides qu'incessants, commission à laquelle est confiée le soin d'interpréter, en cas de différend, les règlements techniques annexés à la convention.

Les plénipotentiaires allemands arriveraient à la fin de la semaine

Paris, 14 avril. — On croit que les plénipotentiaires allemands arriveront en France vers la fin de la semaine.

L'Allemagne serait au courant des conditions de paix

Paris, 14 avril. — Etant donné que le président Wilson se prépare à quitter la France au début de mai, on croit dans certains milieux que les alliés auraient déjà indiqué les termes du traité final aux Allemands, et qu'ils auraient reçu du gouvernement Ebert-Scheidemann l'assurance que ces conditions seraient immédiatement acceptées, et que les délégués ennemis ne différeraient pas la signature des articles préparés.

« L'Allemagne ne doit pas payer qu'un acompte » disent les députés britanniques

Londres, 14 avril. — A la suite de la réponse faite par M. Lloyd George au télégramme des trois cent soixante-dix députés relatif à l'indemnité à demander à l'Allemagne, le colonel Claude Lowther, un des signataires, a télégraphié à M. Lloyd George. Il lui donne l'assurance que le message des trois cent soixante-dix n'est pas conçu dans un esprit de déloyauté :

« Les membres de la Chambre des communes se rendent pleinement compte, dit-il, que les promesses du premier ministre sont limitées à l'obtention d'une somme en rapport avec la capacité de paiement de l'Allemagne. »

Le colonel Lowther insiste en outre pour que la somme, quelle qu'elle soit, fixée pour le paiement immédiat par les pays ennemis ne soit qu'un acompte, et pour qu'on trouve les moyens d'obtenir d'autres paiements, dont on fixera la date lorsque le régime de la loi et de l'ordre sera rétabli, et quand on sera mieux à même d'évaluer les ressources possibles de l'Allemagne.

« Une pareille assurance, conclut le colonel Lowther, calmerait toute l'inquiétude de la Chambre des communes et celle du pays. »

Le colonel Lowther a reçu la réponse suivante à son télégramme :

« Le premier ministre me charge de vous assurer, en réponse à votre télégramme, que les experts dans l'évaluation du montant de l'indemnité que l'Allemagne est en mesure de payer tiendront pleinement compte de nouvelles possibilités. »

Les déclarations de M. Clemenceau et la presse anglaise

Londres, 14 avril. — La « Morning Post » (éditorial) dit :

« Nous notons avec joie que, d'après le ton et la substance du discours de M. Clemenceau, la France a obtenu au moins le minimum des garanties matérielles qui sont essentielles à son existence future. Il est d'une justice politique qu'on oblige maintenant l'Allemagne à céder une partie de ses grandes ressources de charbon à sa voisine, si durement éprouvée. »

La « Morning Post », parlant de la question d'une réparation complète en principe de tous les dommages aux personnes et aux choses, dit :

« Il est surprenant et inexplicable que ce principe ait été contesté par les alliés de la France. »

Appréhensions américaines

New-York, 12 avril. — La « New-York Tribune » dit que le peuple américain est plein d'appréhensions :

« Depuis la signature de l'armistice, ajoute-t-elle, presque tout a tourné à l'avantage de l'Allemagne. D'abord, la coalition victorieuse a été moralement affaiblie par des attaques; la politique envers la Russie a ensuite fortifié l'Allemagne; enfin, le mécanisme industriel allemand est presque intact. L'Allemagne est capable de se relever rapidement et ne manifeste aucun repentir. Hindenburg organise une nouvelle armée qui n'est pas faite pour la simple protection. Le kaiser ne reviendra peut-être pas, mais sa politique persistera. Le monde doit comprendre qu'une nouvelle puissance pourra être créée, et que la Russie deviendra probablement une province allemande. L'Autriche et la Hongrie graviteront dans l'orbite de l'Allemagne. La Yougo-Slavie, la Bulgarie et la Roumanie y seront entraînées contre leur volonté. On ne peut douter de l'usage que Berlin fera de cette puissance. En conséquence, il apparaît que froisser nos alliés est un mal, et refuser à nos amis le moyen de se garantir dans l'avenir est une politique néfaste. »

Une commission parlementaire de la paix fonctionna en 1871

Paris, 14 avril. — La proposition de M. Maurice Damour, député des Landes, tendant à instituer une commission de la paix, a fait reconnaître que la Constitution n'a ni prévu ni interdit l'élection d'une commission de ce genre. Mais il y a un précédent permettant de penser qu'une commission de la paix puisse être constituée au Parlement dans le but de suivre les négociations. Le 13 février 1871, au lendemain de sa première réunion, l'Assemblée nationale, sur la proposition de Jules Favre, ministre des affaires étrangères, adopta une proposition ainsi conçue :

« L'Assemblée nationale, considérant qu'il importe de donner aux négociations qui vont s'ouvrir la force et l'autorité du contrôle des mandataires du pays, arrête :

» Une commission de quinze membres sera nommée par les bureaux de l'Assemblée. Cette commission assistera les négociateurs, recevra d'eux les communications qui pourront l'éclairer, en donnera son avis et fera ensuite son rapport à l'Assemblée. »

La commission fut constituée; elle se composait de MM. Benoist d'Azy, Victor Lefranc, Teisserenc de Bort, de Mérode, Desseilligny, Laurenceau, de Lesperut, Saint-Marc Girardin, Barthélemy Saint-Hilaire, général d'Aurelle de Paladines, amiral La Roncière, Le Nouy, Pouyer-Quertier, Vitet, Batbie, amiral Saisset. Elle ne cessa, durant la discussion des préliminaires de paix, d'être en contact avec M. Thiers; celui-ci lui soumit, le 25 février, le protocole auquel elle donna son adhésion, et les préliminaires ne furent signés que le lendemain 26 février. En revanche, l'Assemblée s'abstint de siéger durant les négociations, pour éviter les discussions de nature à nuire à la marche des pourparlers.

L'ARMISTICE

Le transport des troupes polonaises sur Dantzig

Bâle, 14 avril. — On mande de Berlin (officiel) :

« Le transport des troupes du général Haller à travers l'Allemagne commencera le 15 avril. »

En Turquie

La cour martiale à Constantinople

EXECUTION DE KEIMAL-BEY

Constantinople, 12 avril. — Le jugement de la cour martiale contre Yozcard-Keimal-Bey et le commandant de gendarmerie Tedfik-Bey est terminé. Suivant le réquisitoire, la cour martiale a condamné Yozcard-Keimal-Bey à mort et Tedfik à quinze ans de réclusion. Le sultan ayant approuvé la sentance, Keimal a été pendu hier, à dix-neuf heures. Cette exécution a produit une grosse émotion, surtout parmi les unionistes qui se croient au-dessus de la loi.

Le gouvernement a l'intention de hâter les autres procès en cours, afin de donner satisfaction à l'opinion publique très énervée par ces ajournements incompréhensibles pour elle. L'enquête judiciaire faite par le cabinet Saïd-Hamil-Pacha a constaté que les membres du dit cabinet sont coupables de crime de droit commun, donc ils relèvent de la cour martiale.

Un échec espagnol au Maroc

Tanger, 13 avril. — On apprend ici qu'un vif engagement a eu lieu le 5 avril entre les troupes espagnoles et les bandes de Raisuli, dans les environs de Tétouan. Les troupes espagnoles tentaient de s'emparer de la position de Ben-Salah, située à deux kilomètres de la ville. Au cours du combat, un tabor indigène espagnol fut cerné et anéanti. On compte du côté espagnol 14 officiers et 300 hommes tués ou blessés. Les Espagnols se sont repliés sur Tétouan.

N. D. L. R. — Un télégramme d'agence daté de Madrid, 12 avril, annonce, au contraire, que la mahalla de Raisuli avait été dispersée et son campement occupé. Il ajoutait que les commanderies de Ceuta et de Larache étaient désormais effectivement reliées, la côte du Détroit occupée et aussi la zone internationale.

Madrid, 13 avril. — D'après l' « A. B. C. », les opérations militaires entreprises par l'Espagne au Maroc auraient été suspendues.

Terrible accident d'autobus

TROIS MORTS — NOMBREUX BLESSÉS

Agen, 14 avril. — Lundi matin, l'autobus de Castelmoron, qui transportait de nombreux voyageurs à la foire d'Agen, a été précipité, par suite de la rupture des freins, dans un ravin de la côte de Prayssas. On signale trois morts et de nombreux blessés. Des secours ont été envoyés d'Agen et de Prayssas.

Accident mortel d'aviation

Casablanca, 13 avril. — L'enseigne de vaisseau Pissin, qui pilotait un hydravion en rade, a fait une chute sur les rochers et s'est tué avec son pilote, le quartier-maître Magnique.

L'ALLEMAGNE n'accepte pas la défaite

Bien plus, elle prépare une mobilisation secrète

Paris, 14 avril. — La délégation tchéco-slovaque qui est arrivée samedi à Paris pour défendre les droits des Slaves habitant la Saxe et la Silésie allemande, vient d'apporter au ministère de la guerre français des renseignements extrêmement troublants sur les manœuvres de nos ennemis dans les provinces orientales de l'empire.

Les délégués tchèques, qui ont tous habité la campagne allemande, ont assisté comme témoins oculaires au gros travail qui se poursuit actuellement en vue de refaire secrètement une armée allemande capable un jour d'imposer par la force à ses voisins. Le président de la délégation, M. Broda, a fourni les précisions suivantes :

« Les missions des alliés en Allemagne ont comme siège les grandes villes et elles ignorent tout du travail sournois qui se poursuit partout dans les campagnes. Dans les villes, on montre avec ostentation aux généraux et aux colonels français, anglais et américains, des casernes entièrement vides, des arsenaux où il n'y a plus désormais aucun canon ou obus. Cela les rassure. Mais on ne leur dit pas où se cachent maintenant les canons, les munitions, les avions et tout le matériel que l'armistice leur a encore imprudemment laissés. Nous autres Tchèques, qui avons vécu de la vie allemande comme artisans ou agriculteurs, nous pouvons dire, et sur la foi du serment, où a été disséminé tout ce matériel de guerre. Il y a trente batteries bien cachées dans les environs de Zittau, autant à Sachisem, Wetsenberg, Bauzen et Kœnigskwarta. Il y en a également en Prusse, dans le Brandebourg, à Kottbus, Hoyerwerda, Francfort-sur-l'Oder, Ruskau.

» Bref, tout en démobilisant leur armée régulière, les Boches sont en train de constituer une armée nouvelle « officieuse » qui chaque jour augmente de quelques milliers d'adhérents. Il va sans dire que dans cette besogne ils sont entièrement aidés par le gouvernement de Berlin.

» Dans toute la région comprise entre la Baltique et la frontière tchèque il y a un peu partout des bureaux de recrutement. Et l'enrôlement a presque le caractère d'un recrutement forcé. Des agents recruteurs se trouvent dans toutes les gares de chemins de fer; ils abordent les voyageurs paraissant avoir l'âge militaire, et il est rare qu'un homme pouvant tenir le fusil ne se rende pas à leurs « conseils patriotiques ». Il y a approximativement une cinquantaine de bureaux de recrutement dans les provinces de l'Est, et ils font du bon travail. Cinq cents recrues par jour, c'est la moyenne de chaque bureau. Ce succès s'explique. Les soldats touchent 6 marks par jour et une nourriture qu'il est impossible de se procurer dans le civil.

» A la tête de ce mouvement il y a toutes les Associations pangermanistes appelées avant la débâcle « Ligue de la patrie » ou « Société des fidèles à l'empereur ». Il y a aussi les grands chefs militaires, les « sans travail », comme on les appelle en Allemagne. En tête vient évidemment le grand fétiche Hindenburg; c'est en son nom que s'opère tout ce travail. Il y a aussi d'autres généraux. En première ligne, Dhoma, Schlobitchen, Lettow, Vorbeck et von Gallwitz. Qu'un mouvement aussi important ait pu rester secret pendant quelques mois, cela n'a rien d'étonnant, car la mobilisation se poursuit en pleine campagne. Si les casernes sont vides, il n'en est pas de même des granges et des magasins des grands domaines seigneuriaux. Les Junkers ont mis leurs biens à la disposition de la nouvelle armée. Tout autour des localités, en Saxe, en Silésie et dans le Brandebourg, il y a des casernes et des dépôts de munitions.

» On ne s'est jamais demandé ce que devenait le produit des usines allemandes; car enfin tout le monde sait que nombre de ces usines continuent à fabriquer des obus, des mitrailleuses et des canons de 77. Or, le gouvernement de Berlin, qui prétend manquer de wagons pour ravitailler les grands centres urbains, a trouvé du matériel pour véhiculer des milliers de tonnes d'obus entièrement neufs fabriqués après le 11 novembre, des rives du Rhin sur la ligne de l'Oder. A Berlin, à Hambourg, on manque d'automobiles; et pourtant on en trouve des parcs entiers dans les environs de Bautzen. Le gouvernement allemand manque de wagons, et cependant j'ai vu cachés dans les forêts de Kottbus de longues files de wagons neufs que le gouvernement socialiste allemand met à la disposition de l'Association « secrète » de l'armée nationale. Je puis donc affirmer que cette vaste conspiration est en fait une mobilisation générale, soutenue, sinon ordonnée par le gouvernement et appuyée par toute la bourgeoisie, à commencer par la jeunesse des écoles qui s'enrôle par milliers dans les nouvelles formations, comprenant d'ailleurs toutes les armes, depuis l'infanterie jusqu'au génie et à l'aviation. Je fais appel aux alliés : il y a lieu de prendre dès maintenant des mesures, car d'ici à quelques semaines il sera peut-être trop tard, d'ici à peu de temps les alliés de l'Entente se trouvant à l'est de l'Allemagne, la Pologne et la Tchéco-Slovachie succomberont sous le nombre. Et alors la vaste organisation des Grenzschutz, des Ostschutz, des Heimatschutz, sera disponible pour reprendre la garde sur le Rhin, pour réduire à néant les résolutions même les plus « modérées » de la Conférence de la paix. »

Ce que disent les Journaux

DÉCISIONS FACHEUSES ET VOTES ÉTRANGES A LA CONFÉRENCE

A la commission de la Ligue des nations, on l'a vu, deux amendements français soutenus avec force et éloquence par M. Léon Bourgeois ont été rejetés, et cela sur la vive opposition des délégués des Etats-Unis. Précisons la position de la question. Le projet de la Ligue stipule que les diverses nations devront « échanger » entre elles des informations complètes sur leurs armements et leurs programmes militaire et naval. Or, la France estime qu'un simple « échange » d'informations est insuffisant et qu'il conviendrait de faire « contrôler » par la Ligue les déclarations de chacun — celles de la France aussi bien que celles de l'Allemagne, celles de la Bulgarie aussi bien que celles de la Serbie.

Le projet de la Ligue stipule que toute rupture du pacte équivaut à un acte de guerre contre la Ligue, dans lequel cas tous les Etats doivent briser leurs relations avec la nation réfractaire, et les forces militaires doivent être mobilisées. Or, la France estime qu'il convient de ne pas laisser cette mobilisation au hasard de l'improvisation et qu'il devra y avoir une organisation permanente internationale chargée de dresser les plans, de prévoir les éventualités et d'indiquer les premières mesures à prendre. La France en effet, selon la définition même de M. Wilson, « a la garde de la frontière de la liberté » :

« Quand on monte la faction sur une frontière, écrit M. Stéphane Lauzanne, dans le **Matin**, les consignes ne sauraient être les mêmes que lorsqu'on est à quinze mille kilomètres. Quand on vit près d'une usine à gaz, les précautions à prendre ne sont pas les mêmes que lorsqu'on vit près d'un établissement d'horticulture.

» Pour le contrôle, les délégués américains se sont écriés : « Il serait contraire à notre » dignité qu'on vienne contrôler chez nous une » déclaration que nous avons faite ! »

» Car les Américains estiment qu'il n'y a rien de contraire à la dignité de la France à ce qu'on examine tous les deux ans l'administration française du Togo, mais ils estiment qu'il serait contraire à la dignité de l'Amérique qu'on examinât les comptes américains d'obus.

» Pour l'organisation permanente technique chargée d'étudier l'éventualité d'un conflit, les délégués américains ont déclaré : « Prendre » des mesures contre la guerre, c'est la prépa» rer et c'est risquer de l'amener. »

» Car certains Américains en sont arrivés à cette conception que le seul fait d'avoir un état-major de pompiers ou un plan d'extinction d'incendie est de nature à faire éclater le feu.

» Voilà par quels arguments on rejeta les demandes françaises.

» Le Japon, de son côté, demandait que dans le préambule du projet de Ligue on insérât une phrase qui proclamât non pas l'égalité de toutes les races, mais « l'égalité de toutes les nations », demande tellement légitime que M. Orlando, président du conseil italien, s'écria :

« En vérité, ce que réclame le Japon ne souffre pas de discussion. »

» Il n'y eut pas de discussion, en effet. La délégation américaine dit « non » tout court, et, bien que la majorité fût acquise au Japon, ce fut non.

» L'amendement américain seul obtint un sort différent. M. le président Wilson déposa et fit adopter le texte suivant qui exclut du contrôle de la Ligue toute une série d'engagements internationaux :

« Le pacte ne saurait affecter la validité d'en» gagements internationaux tels que les traités » d'arbitrage ou des ententes régionales telles » que la doctrine de Monroë, pour assurer le » maintien de la paix. »

» Cette phrase obscure, alambiquée, bizarre, restera indéchiffrable pour le grand public; mais elle n'a pas été écrite pour lui. Elle a été écrite pour le Sénat des Etats-Unis. Car aussi bien, dans les délibérations qui se sont poursuivies à l'hôtel Crillon, la grande ombre que l'on sentait constamment flotter sur l'assemblée délibérante, c'était l'ombre du Capitole de Washington. Il ne s'agit pas de faire droit aux demandes des races ou des peuples du monde : il s'agit de faire droit aux exigences d'un groupe de politiciens d'outre-Atlantique. Il n'y a pas qu'en France qu'il y avait des mares stagnantes...

» Cependant tout cela serait encore peu de chose si on n'avait vu fleurir à la commission de la Ligue des nations un étrange mode de scrutin — le plus étrange mode de scrutin qui ait jamais été pratiqué depuis que le vote existe sur terre.

» Ainsi quand, jeudi, se posa la question de savoir où serait fixé le siège de la Ligue, à la demande de M. Hymans, ministre des affaires étrangères de Belgique, proposant Bruxelles en termes émouvants, le président Wilson opposa son veto en disant :

« Il ne faut pas que rien vienne évoquer les » luttes du passé et s'opposer à la réconcilia» tion des peuples. »

» Et il proposa Genève. Il y a eu 2 voix contre, 7 pour l'approuver.

« La majorité a prononcé, fit M. Wilson. Ge» nève est adoptée... »

» Mais, vendredi, quand vint en discussion l'amendement du Japon proclamant l'égalité des nations, 11 voix se prononcèrent pour le Japon contre les Etats-Unis.

« Il ne suffit pas de la majorité, fit M. Wilson. Il faut l'unanimité. Donc, l'amendement » du Japon n'est pas adopté. »

« Je demande, se contenta de dire le baron » Makino, qu'on fasse figurer au procès-verbal » le résultat du vote. Je saisirai la Conférence » siégeant en réunion plénière de l'incident. »

» Ainsi, conclut M. Stéphane Lauzanne, à la commission de la Ligue des nations il y a des majorités qui comptent et des majorités qui ne comptent pas. Elles comptent lorsqu'elles sont pour vous. Elles ne comptent pas lorsqu'elles sont contre vous. Une majorité quelconque suffit si elle est pour vous. Elle ne suffit pas si elle est contre vous. Il faut alors l'unanimité. Avec un pareil système, impossible d'être battu. La victoire électorale vous sourit toujours.

» M. le baron Makino fera appel devant la Conférence. M. Hymans fera appel devant la Conférence. M. Léon Bourgeois fera appel devant la Conférence. Nous serons là au grand jour et en public. Nous verrons bien alors ce que pèseront certains arguments. Nous verrons surtout s'il y a deux sortes de majorités : une bonne quand elle se prononce contre la France, une inexistante quand elle se prononce contre l'Amérique.

» Mais par delà la Conférence il y a les peuples. Ce sont eux qui jugent et qui tranchent en dernier ressort. C'est en eux qu'il faut mettre notre confiance inaltérable pour placer au-dessus de toutes les combinaisons de politique personnelle ou régionale les grands principes de la justice, de la clarté et du bon sens. »

IL FAUT DES GARANTIES SOLIDES

Dans quelques jours la France connaîtra les conditions de paix qui vont être imposées à l'Allemagne. Nous en publions les grandes lignes. Si on les considère en elles-mêmes, si on n'envisage que leur valeur intrinsèque, nombre de stipulations prêtent à la critique, estime Pertinax, de l'**Echo de Paris**. Par exemple :

« Dans le district de la Sarre, c'est le médiocre gouvernement de Tanger. Nous savons ce dont il est capable. Nous l'avons jugé à l'œuvre. Il équivaut à l'inertie la plus complète. Et cependant la plus vive rivalité franco-allemande se déploiera dans son cadre.

» Bien que, finalement, rien ne soit décidé, la modalité qui s'annonce pour l'occupation militaire des pays de la rive gauche du Rhin n'est guère susceptible de nous mieux satisfaire. Ni l'Angleterre ni l'Amérique ne paraissent disposées à laisser flotter leur drapeau à côté du nôtre. Afin que le régime assigné au pays de la Sarre ne tourne pas à notre malheur, il importe que nous y soyons forts de la collaboration réelle de nos amis d'Angleterre, d'Amérique et de Belgique. Une fois de plus nous voici donc conduits à insister sur la nécessité des alliances. La Société des Nations n'est maintenant qu'une vessie, et nul n'oserait vous la représenter comme une lanterne. Nous réclamons des accords militaires définis en détail et parfaitement. »

LA GARDE DU RHIN

Il n'y a qu'une voix parmi les chefs qui ont conduit les armées à la victoire, et à qui peut-être cette victoire est assez éclatante pour conférer quelque crédit : « Tant que les forces militaires d'Allemagne ne seront pas exclues de la vallée du Rhin, de toute la vallée du Rhin, la paix ne sera construite que sur le sable. »

« Se peut-il discuter, — demande M. Joseph Reinach au **Figaro**, — que les questions militaires sont du ressort des chefs militaires, et quoi qu'en pensent ceux qui parlent un peu tôt, comme disait Hugo, de fraternité, qu'il y a encore des questions « de défense nationale ». La garde du Rhin, c'est la garde de la paix. A qui la garde du Rhin et de la paix ? Aux Allemands — à l'impérialisme officiel ou latent de l'Allemagne — ou à nous, aux vieilles et loyales démocraties d'Occident, à la Société des nations ?

» Quand le destin nous a faits les voisins des peuples germaniques, qui nous peut refuser la sécurité des peuples que la nature elle-même s'est chargée de défendre ?

» Nous y avons droit. Le monde, s'il ne nous fait pas cette sécurité, se la refuse à lui-même. Il ne construit pas le temple de la paix; il dresse la tente de la trêve, la tente qu'un vent arrache. »

REMARQUES AUTOUR DE LA GUERRE

Celles-ci de M. Albert Guinon, au **Gaulois** :

« Le danger des apôtres, c'est qu'avec leur vision un peu grosse ils prennent pour de la sympathie témoignée à leurs idées la sympathie qui n'est témoignée qu'à leur personne.

» La bienfaisance étant mise à part, le désintéressement de quelqu'un signifie presque toujours qu'il a d'autres intérêts que nous...

» Les rêveurs sont bien plus dangereux que les coquins, parce que rien ne les arrête. »

Le nouvel atlas

Stockholm, 13 avril. — Une Compagnie d'édition suédoise a décidé d'éditer un atlas mondial dès que le Congrès de la paix aura déterminé les nouvelles frontières des nations. Ce travail sera effectué par des experts géographes de l'armée suédoise. Tout le bénéfice en sera remis à la Société de la Croix-Rouge. Ceci constitue, estime-t-on, une innovation, l'Allemagne ayant jusqu'ici possédé le monopole de la publication de ces atlas.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 15 avril 1919

(89)

La Voix sur le Fil

Grand roman cinématographique en 15 épisodes

Par MM. Paul BERTHELOT et René PUJOL

TREIZIÈME ÉPISODE

Entre la mort et l'aurore

CHAPITRE CII

Tout est noir !

(*Suite*)

— Elle dort toujours, dit Duval. Vous ne l'avez pas quittée ?

— J'étais assis sur cette chaise...

— Donc, nul n'est venu ?

— J'en réponds...

— Il s'agit donc d'une vieille suggestion... J'appelle cela des rendez-vous psychiques... Vous maîtrisez l'esprit d'un sujet... Quand vous le tenez bien, vous lui dites : « Dans cinq jours, à telle heure, tu feras ce que je t'ordonnerai... Je commanderai, et tu obéiras... »

» Ensuite, on souffle sur les paupières du sujet, on le réveille... Il semble complètement libéré; mais au jour et à l'heure fixés, il est de nouveau suggestionné...

» Mais taisons-nous... votre fiancée revient à l'état normal...

Leroy voulut s'élancer; son savant compagnon le retint.

— Laissez-la... il ne faut rien brusquer...

Marion bâilla plusieurs fois, s'étira comme après un bon somme.

Ensuite, elle se frotta vigoureusement les yeux.

Elle chercha autour d'elle, mais son regard ne s'arrêta ni sur Duval ni sur Leroy.

— André !... dit-elle d'une voix altérée.

— Ma chérie !...

Ils échangèrent un baiser.

— Pourquoi tout paraît-il si noir ? reprit la jeune fille.

— Que voulez-vous dire ? dit Leroy.

— Tout paraît d'un noir d'encre... La nuit est si opaque que je ne vous vois point... Je sens que vous êtes là, mais je ne vous vois pas... Pourquoi n'allumez-vous pas l'électricité ?...

— Mais elle est allumée... répondit machinalement le journaliste.

— Elle est allumée ?... s'écria Marion, révulsée. Mais alors... mes yeux... mes yeux...

Elle se cramponnait à son fiancé, ouvrait plus grands ses grands yeux.

— André !... André !... C'est épouvantable !...

— Marion !...

— Je suis aveugle !...

Il ne pouvait douter de l'atroce vérité. Il se tourna vers Duval.

— Non... elle n'est pas aveugle ?... Dites-moi qu'elle n'est pas aveugle...

Duval lui serra la main sans répondre.

Il approcha vivement les doigts du visage de Marion, comme pour la gifler. Elle n'eut pas un sourcillement.

— Oui, elle est aveugle, dit-il douloureusement.

Il y eut dans la pièce un déchirant concert de sanglots.

— Oh ! pourquoi suis-je aveugle ?... dit la jeune fille, toute baignée de larmes.

— Vous l'êtes parce que celui qui vous hypnotisa l'a voulu, répondit Duval.

— Le suis-je pour toujours ?

— Sûrement que non, répondit Duval.

Mais le signe qu'il fit à Leroy fermait le champ à tout espoir.

— Je suis tout étourdi... assommé... dit le journaliste. Nous vivons un invraisemblable roman... Je ne croyais pas qu'il fût possible de tant souffrir !...

— Le magnétisme humain est une science à laquelle on pourra bientôt demander beaucoup en thérapeutique... mais elle permettra aux canailles de faire beaucoup de mal, dit Duval.

Leroy, serrant toujours sur son cœur sa fiancée désespérée et sanglotante, n'avait guère envie d'écouter des discours.

Mais son besoin d'apprendre, de comprendre pour pouvoir réagir, était si grand qu'il sollicita du savant une explication du phénomène.

— Il ne s'agit pas d'autre chose que d'un envoûtement, répondit Duval.

L'envoûtement !... S'est-on assez moqué de ceux qui croyaient à cette faribole !...

Les gens sérieux ont ri de tout leur cœur en apprenant qu'on pouvait tuer quelqu'un à distance en enfonçant peu à peu une aiguille dans une poupée de cire. Ils ont froidement refusé de faire quelques expériences qui les eussent peut-être convaincus.

Il est très difficile aujourd'hui de savoir où commençait le charlatanisme d'un Cagliostro. Le vieil alchimiste était incontestablement un savant. Mais pour faire ressortir, pour faire « mousser » sa science aux yeux des grands de la cour et surtout de la reine, il devait user de pratiques théâtrales, et il ne s'en faisait point faute.

Mais c'était, à n'en pas douter, un magnétiseur et un spirite de premier ordre. Et comme les scrupules ne le gênaient point, on peut raisonnablement lui imputer à crime quelques morts mystérieuses de seigneurs trop ambitieux.

Au dix-neuvième siècle, on a repris les expériences du moyen âge.

On a prouvé d'une façon certaine qu'un sujet plusieurs fois hypnotisé par la même personne reste sous la dépendance absolue de cette personne.

Des hommes comme Pickmann, qui est un mystique absolument sincère, frappent à leur gré de paralysie partielle le médium qui sert habituellement à leurs expériences. Dans maintes circonstances, Pickmann a réussi des expériences extraordinaires, qui ont laissé perplexes les plus incrédules.

Nous n'en citerons qu'une, rapportée d'ailleurs par Flammarion au cours d'une de ses conférences de vulgarisation. Elle viendra à l'appui de la thèse de Duval, qui se montrait ému, mais non stupéfié de la subite cécité de la malheureuse Marion Sagel.

Un médecin hypnotiseur, ayant travaillé longtemps avec le même médium, l'enferma devant témoins, les mains liées et sous la surveillance de plusieurs gardes, dans un salon.

L'hypnotiseur passa dans une pièce voisine. Là, prenant une photographie du médium, il égratigna le papier avec une épingle, et fit ainsi une croix sur chaque main.

On alla alors examiner le sujet, dont les poignets étaient toujours liés. La peau de ses paumes était éraillée comme par des griffes de chat, et une croix y était dessinée d'une façon très visible.

— Je n'ai plus confiance qu'en vous, dit Leroy à Duval. Sauvez ma fiancée !...

— Je ne suis qu'un homme, répondit soucieusement le savant. Marion n'est pas sous ma dépendance...

— Ne pouvez-vous vaincre la force qui l'asservit ?...

— Comment voulez-vous que je fasse ?... Les yeux sont des fenêtres ouvertes sur l'âme... Or, ces fenêtres me sont fermées...

» Mais ne désespérons pas... croyons à la justice immanente !...

CHAPITRE CIII

L'hallali

Knight le Mage avait passé la nuit sur une chaise de paille peu confortable, et qui craquait au moindre mouvement.

Accoudé sur une table, près d'un appareil téléphonique, il avait vaguement somnolé dans l'attente d'un appel de la voix mystérieuse.

Le fidèle Randal s'était étendu sur le parquet, en travers de la porte. Il s'était endormi d'un sommeil profond, comme un brave homme. En réalité, les fripouilles ont également un excellent sommeil, et chaque fois que le bourreau pénètre dans la cellule d'un condamné à mort pour lui faire la suprême toilette, il le trouve ronflant à poings fermés.

Bien que la communication se fît longuement attendre, Knight le Mage ne s'impatientait pas. Le temps n'était rien pour lui.

Le cruel garçon avait des cauchemars. Lui qui affichait toujours la plus méprisante assurance, et qui se targuait avec orgueil de sa supériorité sur ses adversaires, et notamment sur Leroy, était au fond beaucoup moins tranquille qu'il s'efforçait de le paraître.

Le journaliste n'était pas un ennemi à dédaigner. En dépit de toutes les précautions prises par les ravisseurs de Marion, il n'avait jamais perdu leurs traces.

Distancé au départ de New-York, il s'était trouvé en même temps que les bandits à Klahoma, à Stranson et à Woodland.

Là, il avait même sauvé Dyler, ce qui prouvait que ses préoccupations personnelles ne l'empêchaient pas de rester le champion du droit.

Knight le Mage songeait confusément à tout cela, et l'avenir ne lui apparaissait pas sous de riants auspices.

D'autres pensées le rendaient sombre. Quoi qu'il eût précédemment dit à Randal, il haïssait Leroy d'une façon vigoureuse.

Pourquoi détestait-il le journaliste français ? Il eût été bien gêné pour l'expliquer.

Knight le Mage, après avoir fait preuve à l'égard de la belle Marion d'une indifférence complète, avait été touché par la grâce ingénue de la jeune fille.

Peu à peu, sans même qu'il s'en doutât, un sentiment nouveau s'était fait jour dans son âme. Aujourd'hui, il aimait la jeune fille.

Oh ! il s'agissait d'une singulière affection !... Knight le Mage ne pouvait être un amant ordinaire. Il se révoltait contre ce qu'il considérait comme une faiblesse de son cœur.

Il s'acharnait avec plus de rage contre Marion Sagel. Il la torturait avec une espèce de volupté.

Mais, pour être franc, c'est uniquement parce que la jalousie le dévorait.

Il savait d'une façon certaine que l'actrice adorait Leroy. Aussi longtemps que le Français serait vivant, il n'y avait rien à espérer.

S'il mourait, la question changeait de face. Pendant un temps indéterminé, la jeune fille, sa fiancée, le pleurerait. Puis le chagrin s'atténuerait, comme tous les chagrins, et lui, Knight le Mage, arriverait peut-être à se faire tolérer.

Car il n'exigerait pas d'abord l'affection de la jeune fille. Ce qu'il désirait, c'était être accepté par elle comme camarade.

Alors, il lui expliquerait tous ses actes antérieurs. Il lui révélerait le terrible secret qu'elle ignorait. Et il en résulterait peut-être un revirement dans l'esprit de la persécutée. Elle saurait pourquoi elle avait souffert, et pourquoi on l'avait à plusieurs reprises menacée de mort.

Mais un bref carillon interrompit le rêve de l'énigmatique jeune homme. La Voix sur le Fil allait se faire entendre.

— C'est toi, Henri ?

Knight le Mage réprima un soupir.

— Oui, c'est moi.

— Seul ?

— Randal est là... Il dort.

— N'es-tu pas trop fatigué ? dit la Voix avec une véritable tendresse.

(*A suivre.*)

Ce feuilleton est le cinquième du treizième épisode « Entre la mort et l'aurore », qui sera projeté dans tous les grands cinémas de la région à partir du vendredi 18 avril.

Dépêches de la Nuit

M. Poincaré DANS LA MEUSE

A Bar-le-Duc

Bar-le-Duc, 13 avril. — Le Président de la République, accompagné de Mme Poincaré, est venu apporter aujourd'hui à sa ville natale, en même temps que le témoignage de son affection filiale, l'hommage qui lui est dû par la France pour sa conduite héroïque sous le bombardement, et devant les menaces de l'ennemi.

Malgré le temps détestable, la population de Bar-le-Duc s'est portée à la rencontre de M. et de Mme Poincaré, qui sont l'objet de chaleureuses manifestations de sympathie.

Le cortège présidentiel gagne rapidement en automobile la préfecture. Là, le président de la République, répondant au discours de M. Maginot, député et président du conseil général de la Meuse, a rappelé les terribles épreuves subies pendant la guerre par les populations de l'Est et a rendu hommage à leur courage et à leur patriotisme.

Après avoir promis de hâter de tout son pouvoir l'œuvre de reconstruction et de résurrection des régions ravagées, le président de la République conclut :

« Lorsque du haut des côtes de Meuse nous apercevons à l'horizon la campagne de Metz, nous aurons la consolation de penser que nos douleurs et nos pertes auront servi à reconstituer nos frontières, à libérer nos frères d'Alsace et de Lorraine, et à sauver la liberté du monde. »

Une prise d'armes a eu lieu ensuite sous la pluie battante, place Raggio, aux pieds de la statue du maréchal Oudinot, pour la remise de la croix de la Légion d'honneur à M. Maginot. Le président de la République lit la citation dont a été l'objet le député de la Meuse et lui donne l'accolade.

Le cortège présidentiel se rend ensuite à l'hôtel de ville.

Là, des discours sont prononcés; puis le cortège gagne le cimetière, où un emplacement a été réservé aux tombes militaires, au nombre de plusieurs milliers. Le Président et Mme Poincaré parcourent les allées de cette immense nécropole, saluant les tombes des militaires français et alliés. M. Poincaré pose une palme sur le monument provisoire élevé dans ce cimetière.

Après cet hommage rendu aux morts pour la patrie, le Président de la République, Mme Poincaré et leur suite se rendent à Revigny.

VISITE A VASSINCOURT ET A REVIGNY

Bar-le-Duc, 13 avril. — De Bar-le-Duc, le président de la République et Mme Poincaré gagnent en automobile le petit village de Vassincourt, qui, en 1914, fut complètement détruit maison par maison par les Allemands. Les habitants de Vassincourt donnent un merveilleux exemple de l'attachement du paysan français au sol natal, car tous ceux que la guerre a laissés debout ont regagné le village et s'efforcent de le faire renaître de ses ruines.

Le président se rend au cimetière où il salue les tombes des héros morts pour la patrie; puis, continuant sa route, se dirige vers Revigny dont il a parlé bien souvent au cours de la guerre. C'est près de Revigny, on s'en souvient, qu'a été abattu un des premiers zeppelins envoyés sur nos lignes quelques jours avant la grande attaque sur Verdun.

Le Président assiste à un vin d'honneur à la mairie, puis va au cimetière déposer une palme sur les tombes des glorieux soldats.

A Revigny, M. Poincaré a repris le train pour Paris, où il est rentré dans la soirée. Au cours de sa visite à Bar-le-Duc, Wassincourt et Revigny, le Président a laissé une somme de 500 fr. pour les œuvres.

La Conférence de la paix

Le point de vue français sur la Société des Nations

Paris, 13 avril. — C'est à tort qu'on a attribué à la délégation française l'idée d'instituer dans la Société des Nations un « état-major » international chargé d'élaborer des plans d'opérations militaires contre tel ou tel pays. L'idée soutenue par la délégation française est que l'article 81 (désarmement) manque de sanctions, et que l'article 9 (commission des questions militaires et navales) ne donne pas aux Etats adhérents le moyen de se préparer à l'exécution de l'article 11 : « Prendre toute action qui leur paraîtra sage et efficace pour la sauvegarde de la paix des nations. »

Il faudrait ajouter à l'article 8 un instrument de vérification et à l'article 9 un instrument d'information et de coordination, alors qu'on n'a prévu pour le moment qu'une simple commission consultative. Les deux instruments à créer pourraient d'ailleurs se confondre en une seule et même organisation chargée à la fois de constater l'état des armements et de réunir les renseignements d'ordre militaire ou naval.

La délégation continue à traduire : « League of Nations » par « Société des Nations », car le mot « Société » correspond mieux que le mot français « Ligue » à la pensée des fondateurs. Quant à l'acte qui contient les statuts de la Société, on est porté maintenant à l'appeler « convention » plutôt que « pacte ».

Le traité de paix serait prêt le 25 avril

Paris, 14 avril. — Le traité de paix sera terminé et remis aux délégués allemands le 25 avril, si l'on en croit la déclaration d'une très haute autorité à la « Chicago Tribune ». Les quatre Grands, le président Wilson, les premiers ministres M. Lloyd George, M. Clemenceau et M. Orlando, se sont à nouveau réunis hier soir place des Etats-Unis, à la Maison-Blanche de Paris. A cette conférence, qui a duré un peu plus de deux heures, il a été décidé en fait que les Allemands recevraient les préliminaires de paix le 25 avril. Toutes les questions importantes sont pratiquement réglées.

BORDEAUX

Il y a un an

15 AVRIL 1918

En Autriche-Hongrie, le baron Burian remplace le comte Czernin.

Les Allemands ont occupé Helsingfors et poursuivent leur avance en Finlande.

Une force navale anglaise coule, dans le Cattegat, dix chalutiers allemands.

Obsèques de M. Jules Florigni

Les obsèques de notre regretté collaborateur Jules Florigni ont été célébrées lundi matin au milieu d'un immense concours d'amis profondément émus. Les sympathies dont il fut entouré durant sa longue existence avaient tenu à s'affirmer de nouveau en cette triste circonstance.

La levée du corps a eu lieu au dépositoire de Saint-Bruno. Sur le corbillard avaient été disposées de magnifiques couronnes offertes par la direction, l'administration, la rédaction bordelaise et parisienne, les services d'expédition et de librairie, les ateliers de composition et des machines du journal et des travaux de ville de la « Gironde » et de la « Petite Gironde ».

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Alban Derroja, Claverie père, Georges Bouchon, Paul Berthelot, le docteur Pénaud et Maurice Desbans.

Le deuil était conduit par M. Robert Florigni, fils du défunt; par son frère et par son gendre, M. Dewachter.

Après la cérémonie religieuse en l'église Saint-Bruno, le corps a été conduit au cimetière de la Chartreuse. Il a été inhumé dans le caveau de la famille.

Devant la tombe, M. Daniel Gounouilhou, au nom de la direction de la « Gironde » et de la « Petite Gironde », a adressé le suprême adieu au collaborateur, à l'ami, au parent disparu, dont il a rappelé l'existence toute de dévouement à notre maison, où son souvenir, a-t-il dit, sera pieusement conservé.

Avant de quitter le cimetière, l'assistance a eu à cœur de renouveler à la famille de Jules Florigni ses affectueuses et douloureuses condoléances.

Les nouveaux tarifs sur les tramways de Bordeaux

Le « Journal officiel » publie un décret du Président de la République approuvant :

1° Les conventions intervenues le 8 mars 1919 entre le maire de Bordeaux, au nom de Ville, et la Compagnie française des tramways électriques et omnibus de Bordeaux, pour une majoration temporaire des tarifs applicables aux lignes du réseau urbain, ainsi qu'à la ligne de la place Gambetta à la place Saint-Augustin, et pour la modification temporaire des conditions d'exploitation desdites lignes;

2° L'avenant à la convention du 19 juin 1903 passé le 14 mars 1919 entre le préfet de la Gironde, au nom du Département, et le maire de Bordeaux, au nom de la Ville, pour autoriser la modification temporaire des conditions d'exploitation de la ligne de la place Gambetta à la place Saint-Augustin, concédée par ce département;

3° La convention passée le 14 mars 1919 entre le préfet de la Gironde, au nom du Département, et la Compagnie susmentionnée, pour la modification temporaire des tarifs en vigueur sur la ligne de tramway allant de la limite des communes de Bordeaux et Lormont à la place du Port de cette dernière commune.

En conséquence, pendant la guerre et l'année qui suivra la cessation des hostilités, ou jusqu'au moment du rachat des concessions si ce rachat est effectué antérieurement à l'époque ci-dessus déterminée, les prix de transport sur chaque ligne seront portés à :

15 centimes pour chaque voyage simple;

25 centimes pour chaque voyage aller et retour;

10 centimes pour chaque voyage simple de sous-officiers, caporaux et soldats en uniforme.

Le prix des places dans les trains ouvriers et matinaux sera de :

10 centimes par voyage simple, sans correspondance ni retour.

Le prix des cartes d'abonnement mensuel sur tout le réseau sera de 25 francs par mois.

Pour la ligne de Lormont, les prix seront les suivants :

De Lormont (place du Port) à la passerelle, voyage simple, 20 centimes; aller et retour, 35 centimes.

La reprise des courses

Nous apprenons avec plaisir que le ministère de l'Agriculture vient d'accepter les grandes lignes du programme qui lui a été soumis par la Société d'Encouragement du Club bordelais pour la reprise des courses dans notre région. Les dates des trois premières journées sont aujourd'hui fixées : dimanche 25 mai, jeudi 29 mai et dimanche 1er juin. Le programme détaillé de chaque réunion sera prochainement établi et nous en ferons part à nos lecteurs. Contentons-nous, pour cette fois, d'annoncer la bonne nouvelle, si impatiemment attendue dans tous nos milieux sportifs. Les courses auront lieu sur le superbe hippodrome de notre Société bordelaise, au Bouscat.

Les employés de commerce et la vie chère

Le président de la Chambre syndicale des employés de commerce nous communique la lettre suivante, qu'elle vient d'adresser au ministre du commerce :

Bordeaux, le 11 avril 1919.

Monsieur le Ministre,

Nous n'avons pas la prétention de penser un seul instant vous apprendre une nouvelle sensationnelle en vous disant combien le coût de la vie a augmenté depuis quelques mois, et combien cette hausse frappant la corporation ouvrière a atteint celle des employés de commerce.

Du plus loin que se reporte le souvenir des revendications en général, il vous sera facile de savoir que jamais cette classe si intéressante de travailleurs n'a manifesté, n'a fait entendre ses justes doléances, même quand ses intérêts étaient méconnus ou menacés, ce qui est arrivé bien souvent.

Quand, au début des hostilités, alors que le commerce et l'industrie paraissaient paralysés, les patrons ont cru devoir, par mesure préservatrice de leurs intérêts, réduire les appointements des employés non mobilisés, appointements qui étaient pourtant dans bien des cas peu élevés, les employés se sont inclinés et ont accepté. Dans cette acceptation, il leur paraissait, avec raison, qu'ils servaient à la fois deux causes : celle du commerce national qu'il ne fallait pas laisser péricliter, et l'intérêt de la maison où ils étaient occupés. Cette diminution de salaires, Monsieur le Ministre, a duré dix-huit mois ! Dix-huit mois pendant lesquels les employés n'ont fait entendre aucune plainte, aucune réclamation : ils tenaient à rester dignes dans leur désintéressement.

Puis, à la longue, les choses changèrent; les appointements furent remis à l'ancien taux, et dans quelques maisons, nous le reconnaissons, une indemnité de vie chère fut accordée. Cependant, tout augmentait dans le domaine économique; tout ce qui se rattache à la vie familiale prenait un essor fantastique, mais les appointements des employés en général restaient les mêmes. Seules les journées des ouvriers connaissaient les douceurs de l'augmentation toujours accordée, jamais refusée.

Si nous mettions en parallèle les gains d'un ouvrier et ceux d'un employé, leur part de travail, de responsabilité et de temps, nous arriverions à une conclusion qui étonnerait certainement les ouvriers eux-mêmes.

Si du domaine économique nous passions au domaine légal, nous y verrions une situation déplorable. Peu, très peu de lois protègent l'employé; beaucoup assurent à l'ouvrier un vaste concours de défense corporative.

Nous avons dit, Monsieur le Ministre, qu'il n'était pas dans les usages de l'employé, soucieux de sa dignité, de manifester en faveur de ses revendications justifiées en faisant de l'agitation et du bruit. Et pourtant, après l'exposé que nous vous faisons, que reste-t-il à faire ?

Quelques-uns nous disent : « Il n'y a pas de transports »; d'autres nous répondent : « Nous n'avons pas de chevaux, ou si nous en avons, on nous donne à peine de quoi les nourrir. Si nous avions des transports, des chevaux et leur nourriture, les choses changeraient. »

C'est possible que les choses changeraient; nous voulons encore le croire. C'est pour cela que dans notre croyance, dans notre désir de tout concilier, nous nous adressons à vous, Monsieur le Ministre, en vous faisant connaître la gêne très grande des employés de commerce, le désir de la corporation de ne plus être regardée en parente pauvre par les pouvoirs publics. Les employés veulent leur part de justice et d'égalité; vous reconnaîtrez avec nous la haute portée de leurs légitimes revendications.

Connaissant votre esprit d'impartialité, nous pensons qu'il nous aura suffi de vous signaler l'état malheureux dans lequel se débattent les employés de commerce et leurs familles, pour que vous interveniez par les moyens dont vous disposez; que de votre intervention il en résultera un changement heureux, une amélioration qui sera votre œuvre, amélioration dont les employés et les êtres dont ils ont charge vous en seront profondément reconnaissants.

Dans cet espoir, nous avons l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous prier de vouloir bien agréer l'assurance de nos sentiments respectueux.

Le secrétaire de la Chambre syndicale,
Ch. RECHE.

Le président de la Chambre syndicale,
Albert BERGAUD.

Consulat d'Italie

Les Italiens possesseurs de titres russes doivent, avant le 30 avril, en faire la déclaration au consulat, en indiquant la nature et l'importance des titres, ainsi que la dernière date à laquelle les intérêts ont été perçus.

Ravitaillement civil

Vente d'œufs mirés, carottes et topinambours par la municipalité

Mardi, la municipalité fera vendre des œufs mirés, des carottes et des topinambours sur les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, Grands-Hommes, marché de Lerme, marché des Chartrons, marché Saint-Martial et marché Amédée-Larrieu.

Les heures et les prix de vente ne sont pas modifiés.

Magasins municipaux

A partir de mardi prochain 15 avril courant, les magasins municipaux mettront en vente des morues entières de première qualité salées au vert, aux prix suivants :

Poissons de 500 grammes, la pièce : 1 fr. 65; poissons de 1 kilog., la pièce : 3 fr. 60; poissons de 2 kilog., le kilog. : 4 fr.

Vente des asperges aux Capucins

La répartition des places pour la vente des asperges, au marché des Capucins, aura lieu le mardi 15 avril courant, à trois heures de l'après-midi.

Concours de dessin général et appliqué à l'industrie

Sur l'initiative du Comité départemental de l'enseignement technique, du Comité régional des arts appliqués et de la Chambre de métiers de la Gironde et du Sud-Ouest, un concours de dessin général et appliqué à l'industrie aura lieu à Bordeaux le 24 mai 1919.

Ce concours s'adresse aux enfants, jeunes filles et jeunes gens de dix à dix-huit ans du département de la Gironde. Les candidats seront classés en quatre catégories : de dix à douze ans, de douze ans accomplis à quatorze ans, de quatorze ans accomplis à seize ans, de seize ans accomplis à dix-huit ans.

Pour les candidats des deux premières catégories, de dix ans à quatorze ans, le concours se composera des deux épreuves suivantes obligatoires :

a) Une épreuve de mémoire après examen d'un objet (une demi-heure);

b) Une épreuve de dessin d'imitation avec interprétation libre (plume, crayon ou couleur), une heure et demie.

Le concours aura lieu de huit heures et demie à dix heures et demie.

Pour les candidats des deux autres catégories, de quatorze ans à dix-huit ans, les épreuves du concours seront celles indiquées ci-après :

c) Composition décorative se rapportant à une industrie d'art, d'après un sujet et un thème donnés;

d) Epreuve de dessin ou de croquis coté d'après un objet donné ou sujet se rapportant au métier du concurrent.

Le concours aura lieu de deux heures et demie à cinq heures.

Les candidats seront invités à faire connaître, en s'inscrivant, s'ils veulent concourir pour l'épreuve C ou l'épreuve D. Les enfants travaillant déjà indiqueront dans quel métier ils font leur apprentissage.

Les directeurs et directrices d'écoles, ainsi que les professeurs de dessins sont invités à préparer leurs élèves à ce concours, destiné à propager l'étude du dessin, si nécessaire dans tous les métiers, et très utile également pour les personnes n'exerçant pas un métier manuel.

Les inscriptions sont reçues à la Chambre des métiers de la Gironde et du Sud-Ouest, 91, rue Paulin, Bordeaux, dès maintenant, tous les jours ouvrables, de quatorze à seize heures, jusqu'au 5 mai.

Les directeurs et directrices d'écoles et les industriels peuvent inscrire leurs candidats collectivement. On peut s'inscrire par correspondance en donnant tous les renseignements demandés ci-dessus.

Il sera décerné des prix nombreux offerts par le Comité départemental de l'enseignement technique, le Comité régional des arts appliqués, la Chambre de métiers de la Gironde et du Sud-Ouest, les pouvoirs publics, la Société Philomathique, l'inspecteur régional de l'enseignement technique, des Syndicats et des industriels.

L'Œuvre bordelaise d'hospitalité de nuit

Venant de reprendre sa souscription annuelle, le conseil de l'Œuvre bordelaise d'hospitalité de nuit adresse de nouveau un très pressant appel à ses souscripteurs. Durant la guerre, l'Œuvre a fait tous ses efforts pour secourir de tous ses moyens les misères et les malheurs nombreux qui sont venus solliciter son aide. L'asile Nelly-Brandenburg a largement ouvert ses portes aux réfugiés de 1914 et de 1918, sans cesser cependant de recevoir et d'assister ses habitués ordinaires. Aussi durant l'année qui vient de s'écouler, 690 personnes ont été hospitalisées, et le nombre des nuits accordées est arrivé au chiffre de 7,011, qui n'avait été atteint depuis l'ouverture de l'asile qu'en 1904.

Mais les charges nouvelles créées par la vie chère ont considérablement augmenté les dépenses de l'asile, et aujourd'hui l'Œuvre est encore dans la nécessité de faire face aux frais que lui imposent la réouverture de son asile Albert-Brandenburg (hommes), transformé pendant la guerre en hôpital auxiliaire n. 18 de la S. S. B. M. Pour que cet établissement puisse rendre de nouveau les services que l'on peut attendre de lui, il est indispensable que l'Œuvre trouve de nouvelles ressources auprès de ses bienfaiteurs. En présence de cette situation particulièrement digne d'intérêt, le conseil espère qu'il rencontrera auprès de ses souscripteurs et de ses concitoyens le plus fidèle appui financier.

Un collecteur est chargé de recueillir les offrandes. On peut aussi les faire parvenir aux membres du conseil de l'Œuvre, qui sont : MM. Henri Rödel, président; Charles Gruet, maire de Bordeaux, vice-président; le baron Ch. de Pelleport-Burète, secrétaire général; Joseph Besse, secrétaire adjoint; Anselme Léon, ordonnateur; Abel Dupuy, trésorier; B. Roques, archiviste; Henri Cruse, Abel Jay, A. Lespès, Sam Maxwell, Hermann Peyrelongue, Georges Calvet, administrateurs.

Crèche de La Bastide

On nous prie d'informer le public que les consultations de nourrissons de la Crèche de La Bastide ont été fixées aux mardis de quinzaine, à quatorze heures et demie, 75, rue Montméjan, les deux premières devant avoir lieu le mardi 15 avril et le mardi 29.

Le dispensaire franco-américain continue à fonctionner tous les mercredis, à neuf heures du matin.

Fête de charité à l'Alhambra

La soirée-sauterie organisée au profit d'une crèche bordelaise dans la salle de l'Alhambra-Skating avait attiré samedi soir, rue d'Alzon, la foule nombreuse des amateurs de danse, sevrés depuis longtemps de leur plaisir favori.

Ceux-ci ont eu d'ailleurs un autre plaisir : celui d'entendre l'excellente troupe de l'Alhambra : Mlle André Chabry, toujours séduisante et très en voix; Mlle Ninon Farnèze, charmante d'entrain communicatif; Mlles Henriette Denots et Denise Denorus, impeccables diseuses. Du côté des hommes, on a applaudi le talent et le métier sûr de M. Maxell, les amusantes compositions de M. Reinal, l'élégance de M. Catalo.

Sermon de charité

On nous prie de dire qu'une assemblée de charité pour la Maison de la Miséricorde, aura lieu à la cathédrale, le Mardi-Saint, 15 avril, à trois heures et demie, sous la présidence de M. le cardinal Andrieu. Le sermon, prêché par le R. P. Palanque, sera suivi de la bénédiction. Une quête sera faite pour l'établissement.

Les footballers fêtent la victoire

A l'issue du match de rugby de dimanche, les Tarbais ont, on s'en doute, fêté la victoire. Dans la soirée, de nombreux jeunes gens se sont assemblés place de la Comédie et ont manifesté bruyamment leur joie. La police eut quelque peine à disperser cette petite foule.

Suicide

Dimanche après-midi, vers deux heures, un soldat américain enjambait le parapet du pont de pierre, et, avant que personne ait pu le retenir, se jetait dans la Garonne.

M. Grandnourcel, patron de la gabare « Albert-Fernand », témoin de l'acte du militaire, se porta à son secours avec sa yole. Mais toutes ses recherches restèrent vaines.

Renversée par une automobile

La jeune Raymonde Bouyrie, demeurant avec ses parents, chemin Richelieu, a été renversée par une automobile, quai de La Souys. L'auteur de cet accident a transporté la fillette, légèrement blessée, chez ses parents.

CHRONIQUE DU PALAIS

Cour d'assises de la Gironde

Présidence de M. le conseiller GILLET.

Le vol avec violences du cours de Verdun

A l'audience de lundi matin comparaît le nommé Louis Drap, âgé de vingt-cinq ans, domicilié au Bouscat, se disant ouvrier riveur, mais qui n'a en réalité aucune profession avouable.

Le 3 mars dernier, Mme Isabelle Larrieu suivait le cours de Verdun, lorsque, devant le Jardin-Public, Drap, qui la filait, se précipita sur elle, la frappa brutalement et lui arracha violemment son filet à provisions dans lequel se trouvait une somme de 3,575 francs. Mme Larrieu faillit tomber à la renverse, mais, se ressaisissant vite, elle appela au secours, et Drap, poursuivi, put être rejoint et arrêté.

L'instruction a établi que Drap avait vu, quelques moments auparavant, Mme Larrieu encaisser les 3,575 fr. dans un débit du cours Portal, où il consommait.

Drap, qui a subi déjà six condamnations, est relégable.

Les témoins entendus, requiert M. l'avocat général Lamothe; plaide Me Guillemon.

Sur verdict affirmatif sans circonstances atténuantes, Louis Drap est condamné à **quinze ans de travaux forcés** et à la relégation.

Observatoire de la Maison Larghi

Du 14 avril.

Heures	Therm	Barom	Ciel	Vents
Minima de la nuit	6.0	»	»	»
8 heures du matin	8.0	760.0	Nuageux.	S.-S.-O.
Midi	11.0	759.5	Pluvieux	Dito.
Maxima du jour	13.0	»	»	»

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIE

CHARGEURS REUNIS. — Le vapeur « Amiral-Sallandrouze-de-Lamornais », venant de Bordeaux, Dakar, etc., est arrivé à Zaraté (République Argentine) le 8 avril.

MARCHÉ DES FRETS

LONDRES. — Les affaires sont très modérées sur le marché des frets. La demande est toujours bonne dans les secteurs extérieurs, mais il n'y a pas de tonnage pour y donner satisfaction.

COURRIER DU MAROC

Arrivée du « Figuig »

Le paquebot « Figuig », de la Compagnie Générale Transatlantique, commandant Simon, parti de Casablanca le 10 courant, ayant à bord 500 passagers dont 300 de cabine et 200 soldats : les uns démobilisables, les autres faisant partie de la relève du Maroc, à destination de notre port, est entré en Gironde dimanche à treize heures et a suivi pour Bordeaux, où il a accosté au poste de la Compagnie dans la soirée.

La traversée a été excellente, sauf à l'entrée du golfe de Gascogne, où le navire a été secoué par les vents d'ouest.

Au nombre des passagers de cabine, notons un groupe d'officiers et sous-officiers permissionnaires ou démobilisables ; parmi les officiers, se trouve le lieutenant-colonel Darras, de la subdivision de Casablanca, et commandant d'armes du contingent qui était à bord.

La cargaison en diverses marchandises que rapporte le « Figuig » est d'environ 2,000 tonnes; elle se compose d'œufs, de salaisons, de pois, lentilles, fèves, de crin végétal et de peau de chèvres et de moutons.

D'après les échos recueillis auprès des passagers, nous apprenons que l'affluence d'arrivants à Casablanca grandit de jour en jour, et la crise des logements se fait de plus en plus sentir. Afin de permettre aux familles nombreuses de se loger, la municipalité a décidé de désaffecter le vieux marché et d'en faire une construction qui pourra abriter 500 à 600 personnes.

Les travaux du port sont enfin poussés activement sous la direction nouvelle de M. Jodot; quelques navires d'un tonnage assez importants peuvent déjà s'abriter dans le port.

Les transactions commerciales reprennent insensiblement leurs opérations d'avant-guerre, grâce aux permis d'exportation et d'importation qui leur sont de nouveau délivrés.

La situation militaire est satisfaisante. La relève, qui s'est opérée normalement, est presque terminée. Nous apprenons que le groupe mobile de Fez a fait subir aux dissidents de grosses pertes au début d'avril.

Une mission australienne, composée de MM. R. Yourig et du lieutenant Raine (Australiens), du lieutenant Queen (Néo-Zélandais) et de M. Wenz, vient d'arriver au Maroc pour étudier l'élevage du mouton.

Sous la conduite de M. Richer, ingénieur agronome, attaché à la résidence générale, elle a commencé ses visites.

TRICAL Déjeuner Sucré Incomparable
73, Avenue de Neuilly, SEINE

Chronique théâtrale

LA COMÉDIE-FRANÇAISE au Grand-Théâtre

Les trois galas officiels des 19 et 20 avril

Comme elle l'a fait pour « Henri VIII », le gala musical du 8 avril dernier et les précédentes représentations dramatiques, la direction du Grand-Théâtre a tenu à ce que l'interprétation des œuvres qui seront jouées les 19 et 20 avril courant soit assurée par les titulaires des emplois à Paris. Les Bordelais auront donc trois représentations semblables à celles auxquelles ils pourraient assister à la Comédie-Française. C'est, en somme, une délégation artistique officielle qui viendra au Grand-Théâtre interpréter les chefs-d'œuvre immortels du répertoire de la Maison de Molière.

Places de 15 à 2 francs.

La location sera faite au Grand-Théâtre, **sans augmentation de prix**. Le bureau ouvrira le mardi matin 15 avril, à dix heures.

Français lyrique

« L'ARLESIENNE » avec la COMEDIE FRANÇAISE au Français-Lyrique les mercredi, jeudi vendredi 18 avril, matinée et soirée, **au profit des mutilés. Les meilleurs artistes, le plus beau spectacle, en hommage à l'ART FRANÇAIS.** Location ouverte pour les 4 beaux galas.

Trianon-Théâtre

Tous les soirs, gros succès du « JE NE SAIS QUOI », l'exquise comédie, et de « POUR FAIRE SON CHEMIN », délicieux lever de rideau, avec une remarquable interprétation.

Jeudi, à 2 h. 30, matinée.

On loue tous les jours rue Franklin.

Pour Pâques : « MAMAN COLIBRI ».

Scala-Théâtre

LA REVUE DE LA SCALA. — Ce n'est pas un succès... c'est un véritable triomphe que remporte la nouvelle Revue de la Scala. De l'avis unanime, jamais on ne vit à Bordeaux revue aussi gaie, aussi colorée, aussi bien interprétée et aussi luxueusement présentée. Location sans frais à la Scala; trams à la sortie.

Alcazar-Théâtre

LA REVUE « VAS-Y, PETIT ! » sera jouée tous les soirs à partir du samedi 19 avril, et tous les dimanches et fêtes en matinée. Dix décors nouveaux de Muller, Artus et Aguire, 150 costumes neufs prêteront leur splendeur à une brillante mise en scène. Une interprétation excellente avec les artistes aimés du public bordelais et des étoiles parisiennes assurera le succès de « VAS-Y, PETIT ! ».

On louera à partir de mardi à l'Alcazar et à Trianon.

Alhambra-Théâtre

Sur la scène, « LE VIOLONEUX », opérette en un acte, de J. Offenbach.

Bon Théâtre (salle Franklin)

Jeudi 17, vendredi 18, 2 matinées du très grand succès « LA PASSION », drame sacré en 6 actes, musique de Desjoyeaux. — Location Bermond.

SPECTACLES

LUNDI 14 AVRIL

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « Le Jongleur de Notre-Dame. »
BOUFFES. — 8 h. 30 : Music-Hall.
TRIANON. — 8 h. 45 : « Le je ne sais quoi. »
SCALA. — 8 h. 30 : « La Revue de la Scala ».
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : « le Violoneux. »

Cinéma-Etoile-Palace

Du mardi au jeudi : « LA PENDULE DE L'ONCLE », drame; « LA VEDETTE », 8e épis.; « TIH-MINH », 10e épis.; Comique, etc., etc.

Saint-Projet-Cinéma

Tous les jours, en matinée et en soirée, « UN JOLI MONSIEUR », comédie moderne en 5 actes; « TIH-MINH » et « LA VOIX SUR LE FIL », Excursion en Suisse, Actualités, etc.

ALHAMBRA-THÉATRE
Sur la scène : Le Violoneux, opérette en 1 acte interprétée par nos meilleurs artistes.
A L'ÉCRAN
LA MASCOTTE DES POILUS
La Voix sur le Fil, Tih-Minh, les Actualités.

GRIPPE GRANULES des VOSGES

COMMUNICATIONS

L'EMANCIPATION FEMININE. — Le groupe de l'Emancipation féminine invite les travailleuses de toutes les corporations, syndiquées et non syndiquées, à assister au meeting de l'Athénée municipal, le mardi 15 avril, à huit heures et demie du soir.

CHAMBRE SYNDICALE DES NEGOCIANTS ET FABRICANTS DE MEUBLES. — Le conseil d'administration pour 1919 de la Chambre syndicale des négociants et fabricants de meubles est ainsi constitué : Présidents d'honneur, MM. Joulia, conseiller municipal; colonel Chiché — avocat conseil, M David Dudon; — président, M. Emile Courrèges; — vice-présidents, section de Bourg-sur-Gironde; — M. Ulysse-Guillaume-Romain Courrèges, lauréat de la Société Philomathique; Gaston Bonnefont, meubles; — trésorier, M. Quillaoq, meubles; — secrétaire, M. Mellet, peintre d'ameublements.

On reçoit les adhésions, 80, rue des Faures, 3 fr. par an. La Chambre syndicale est affiliée à la Chambre des métiers de la rue Paulin, 91, et s'occupe des apprentis des deux sexes.

Gare de Bordeaux-Bastide

Sous réserve des restrictions en vigueur, les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 56,501 à 57,000 (série P. D.), sauf celles à destination du réseau P.-L.-M., seront acceptées par la gare de Bordeaux-Bastide, mercredi 16 avril 1919.

Seront acceptés le vendredi 18 avril, les vins en fûts à destination de la section de Juvisy à Paris-Ivry (inclus) se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 34,661 à 34,802 (série B, 2e catégorie).

Les marchandises doivent être remises en gare le jour désigné par la convocation, faute de quoi elles seront considérées comme inexistantes, et l'inscription sera annulée.

Chemins de fer du Midi

La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse) informe les expéditeurs qu'elle acceptera le mercredi 16 avril courant les expéditions dont les déclarations ont été inscrites dans le groupe II, du numéro 151 à 200, ainsi que les engrais et machines agricoles numérotés dans le groupe III, du numéro 801 à 900.

Chemins de fer de l'État (ancien Ouest)

La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse) informe les expéditeurs qu'elle acceptera le mercredi 16 avril courant les expéditions numérotées dans le groupe D, du numéro 11,501 à 12,230, et les expéditions de vins dont les déclarations ont été numérotées dans le groupe V, du numéro 9,601 à 9,700.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL RUGBY — LA COUPE DE L'ESPÉRANCE

LES TARBAIS S'AFFIRMENT LES MEILLEURS

Ils triomphent des Bayonnais et des Bordelais

A BORDEAUX

Les Tarbais l'emportent sur les Bayonnais par 4 points à 3

C'en est fait : Tarbes, qui, si souvent, avait frôlé la victoire dans la compétition nationale, vient enfin de voir ses efforts récompensés.

Il a triomphé, dimanche, au Bouscat, de Bayonne, champion en 1913, enlevant ainsi la dernière « Coupe de l'Espérance ».

Sa victoire ne fut pas écrasante, puisque le minuscule écart d'un point séparait les deux teams à l'ultime coup de sifflet de l'arbitre. Mais elle est nette, régulière, indiscutable.

C'est par un drop-goal à un but sur coup franc qu'elle fut arrachée. Et on pourra trouver paradoxal que les deux équipes finalistes, spécialistes, pourtant, du jeu de passes, réputées comme des marqueuses d'essais, se soient disputé la palme à coups de botte. Mais il s'agissait, ne l'oublions pas, d'un match officiel, où, seul, le résultat compte et où « la façon de marquer ne vaut pas mieux que ce que l'on marque ».

Pourtant, sans même tenir compte de la valeur sportive d'un drop-goal comparée à celle d'un but sur coup franc, la « manière » de la vaillante équipe tarbaise méritait indiscutablement la victoire.

Comme je le disais dans mon pronostic, le jeu des Tarbais est plus classique, plus complet, plus effectif. J'ajoute qu'il a été, dimanche, même plus brillant. Et les attaques des lignes arrières bigourdanes, de beaucoup plus rapides, plus perçantes auraient mérité d'être couronnées par un essai au moins.

La défense bayonnaise, soumise à plus forte épreuve, dans l'ensemble, que celle d'en face, ne l'a pas permis, et son mérite n'est pas mince.

Comme je le prévoyais, la mêlée basque a eu un net avantage, mais, ainsi que je m'y attendais également, cette supériorité ne put être mise à profit par la division d'attaque, pas assez rapide, qui part presque arrêtée et dont les passes, faites sur place, ne gagnent pas de terrain, quand elles n'en perdent pas...

Autrement dangereux furent les départs des lignes arrières tarbaises, qui s'élançaient droit, qui « pénètrent » et qui jouent. Il fallut la farouche vaillance de la défense adverse pour arrêter ces superbes attaques des blancs.

La supériorité des avants bayonnais s'affirma également dans les touches longues et dans le jeu ouvert, mais ce travail ne put être couronné de succès par la cavalerie basque. On eût même l'impression, à la deuxième mi-temps surtout, alors que Bayonne bénéficiait à son tour de l'avantage du vent, violent, et de la déclivité du terrain, que l'équipe ne jouait pas pour marquer par des essais de trois-quarts. Le changement de place de Roë, prenant le poste de l'ouverture et cédant le sien, au centre, à Landrieu, en est la confirmation. Le Gallois cherchait le drop-goal !

On eut la nette sensation que, seule, une interception d'un Lasserre, pouvait aller à l'essai.

La victoire aurait pu changer de camp, mais uniquement par un exploit individuel.

Comme je l'avais écrit, l'Aviron bayonnais n'a pas donné l'impression d'avoir quatre-vingt minutes dans les jambes. Il faut reconnaître que le désavantage du vent et du terrain, à la première mi-temps, fut un rude handicap pour les Bayonnais, qui eurent à fournir un effort énorme, dont ils se ressentirent par la suite.

Les Tarbais, malgré leur infériorité en mêlée et dans l'ensemble du jeu ouvert, se sont montrés plus complets, plus joueurs.

L'équipe a pratiqué un meilleur rugby et les acclamations de la foule, énorme — la recette a atteint près de 22,000 francs — ont salué vraiment le meilleur team de France.

Je suis particulièrement heureux de féliciter les Tarbais, non par reconnaissance de pronostiqueur, mais parce que l'équipe a gagné par sa valeur. Et aussi parce que cette victoire est la récompense d'une belle carrière, vaillante et méritante entre toutes.

Il a fallu longtemps au Club tarbais pour triompher. Il a mis, cette saison, les bouchées doubles, puisqu'il enlève aussi le championnat des équipes deuxièmes. C'est la consécration définitive.

C'est aussi la consécration du rugby provincial, méridional, et plus exactement, pyrénéen. Les Basses-Pyrénées, avec Bayonne, l'avaient emporté en 1913, les Pyrénées-Orientales, avec Perpignan, en 1914, et, enfin, les Hautes-Pyrénées, avec Tarbes, en 1919.

Qui donc osera soutenir qu'il n'y a plus de Pyrénées ?

René HERBERT.

Comment ils ont joué

Les équipes se présentèrent au grand complet sous l'arbitrage de M. Cyril Rutherford. Les drapeaux de touche étaient tenus par MM. Gondouin et Magnanou.

Les avants bayonnais fournirent durant toute la partie un magnifique effort; la mêlée des bleu et blanc fut nettement supérieure au pack adverse, s'assurant huit fois sur dix le ballon. Les avants bayonnais dominèrent dans le jeu ouvert, mais ils furent moins brillants aux touches longues et aux touches courtes ils furent nettement dominés. Un seul dribbling à l'actif des avants bayonnais. Ce fut du reste l'unique départ aux pieds du match.

Erricarret, à la mêlée, sortit une très jolie partie, usant de tous les « trucs » du métier, voire même des « ficelles » répréhensibles. Landrieu, bien qu'admirablement servi, ne sut point profiter de ce service; sa passe est faite sur place et en pivotant d'où attaque fauchée parce que trop longue à se déclancher.

La division d'attaque bayonnaise ne donna point l'impression de pouvoir triompher. Les hommes parurent plus soucieux de défendre que d'attaquer; certaines passes furent absolument défectueuses, et nous vîmes maintes fois l'ailier coincé en touche par son centre. Les départs ne gagnèrent jamais un pouce de terrain.

L'arrière fut bon sur le ballon et sur l'homme, sauvant par deux fois « in extremis » son camp dangereusement menacé.

Dominés nettement en mêlée, légèrement inférieurs dans le jeu ouvert et dans quelques touches longues, les « forwards » tarbais « en mirent un fameux coup » en touches courtes où ils surent s'assurer le meilleur. Les huit hommes jouent avec la volonté bien déterminée de foncer, ils s'y appliquent et ils y réussissent. Ils gagnent ainsi un champ appréciable.

Mandret, à la mêlée, eut fort à faire avec, comme adversaire direct, Erricarret, opérant derrière un pack victorieux; il se tira avantageusement de la tâche ardue qui lui était imposée et se montra joueur de classe. Ricarte, à l'ouverture, fut parfait de sang-froid et de décision, lançant à bon escient sa ligne, distribuant impeccablement le jeu.

Les trois-quarts tarbais furent de beaucoup supérieurs à la division d'attaque bayonnaise. Leur jeu, éminemment classique, arracha les bravos de la foule enthousiasmée et leur virtuosité méritait un essai au minimum; ils frisèrent plusieurs fois de très près, mais la résistance farouche des Bayonnais ne laissa rien passer.

L'arrière Balansa fut le meilleur des trente hommes : coup de botte précis, sang-froid imperturbable, tête et jambes, pied éminemment intelligent même, puisque son « coup de chausson » assura la victoire à son club.

Les meilleurs ont gagné !

R. L.

A TARBES

LA FINALE DES EQUIPES DEUXIEMES

Les Tarbais battent les Bordelais

Un match d'équipes deuxièmes constituait la finale de cette Coupe; le Stadoceste Tarbais a battu le Stade Bordelais par 6 points (2 essais) à zéro.

Le Stadoceste Tarbais fut incontestablement supérieur dans toutes ses lignes. Les avants Tarbais dominèrent les avants Bordelais à la touche et surtout en mêlée, où le ballon sortit presque constamment pour Tarbes, qui fit donner sa cavalerie.

Un essai fut marqué en première mi-temps par Menet, sur passes de toute la ligne de trois-quarts.

A la reprise, la supériorité de Tarbes s'affirma davantage et, sauf à de rares exceptions, le jeu se maintint dans le camp Bordelais. Sur la fin, le Stadoceste marqua un essai d'avants sur touche, Duport en fut l'auteur. Bon arbitrage de M. Castay, de la commission centrale.

Signalons le geste éminemment sportif des Bordelais, qui portèrent en triomphe Sentilles, capitaine de l'équipe tarbaise.

Coupe de l'Avenir

DEMI-FINALE

A AGEN

Les Perpignanais battent les Mussidanais

En demi-finale, le Rugby-Club perpignanais a battu la Jeunesse sportive mussidanaise par 12 points à 0.

Supériorité marquée de Perpignan, qui domina constamment et joua sans cesse dans les buts adverses. La partie fut fort intéressante et toute de jeu ouvert et rapide.

Mussidan, dont tous les trois-quarts étaient remplaçants, offrit une courageuse et active défense.

MATCHES AMICAUX

A PARIS. — Le Racing-Club de France a battu le Stade français par 6 points à 0.

Le Racing fut assez long à trouver la bonne carburation, aussi le Stade français domina au début, mais manqua plusieurs essais par suite d'indécision devant les buts. Le Racing eut ensuite le meilleur grâce au talonnage supérieur de Pons, permettant à Rodenbach de lancer fréquemment ses trois-quarts.

— Le Club général d'entraînement a battu une autre équipe du Stade français par 23 points à 0.

Partie toute à l'avantage du C. G. E., qui domina facilement le Stade français, dont l'équipe très courageuse était de classe inférieure.

— Le Sporting-Club universitaire a battu une équipe d'Afrikanders par 16 points à 11.

— Sélection parisienne a battu une équipe néo zélandaise par 16 points à 11, après une très jolie partie.

A PAU. — La Section Paloise a battu le S. C. Oloronais, par 15 points (5 essais) à 3 points (1 essai).

A PERPIGNAN. — Le C. O. perpignanais et l'A. S. biterroise ont fait match nul (3 points à 3).

A TOULOUSE. — Le Stade toulousain jeunes a battu le Stade toulousain vétérans par 21 points (5 essais, 3 buts) à 3 points (1 essai).

FOOTBALL ASSOCIATION

MATCHES OFFICIELS

La finale de la Coupe du Midi

A MONTAUBAN

Les Médocains battent les Cettois par 2 buts à 1

Dimanche, s'est disputé la finale de la Coupe du Midi, organisée par la L. F. A.

La partie, disputée devant un nombreux public, dans lequel on remarquait M. Tavera, préfet, et son secrétaire général, a été menée de bout en bout à une très vive allure.

Tout au début, Bordeaux marque une supériorité sur Cette. Des attaques rapides bordelaises mènent le jeu dans les 11 mètres de Cette, où il se maintient constamment, sauf de rares dégagements cettois.

Après quelques minutes, Bordeaux envoie le ballon dans les filets et marque le premier but.

Emoustillé par ce coup de fouet, Cette attaque, et, sur une faute du goal bordelais qui quitte les poteaux trop tôt, envoie à son tour dans les filets.

La mi-temps est sifflée.

A la reprise, Bordeaux, favorisé à son tour par le vent, attaque, et, de nouveau, porte le jeu dans le camp cettois, et bientôt un nouveau but vient s'ajouter à l'actif des Médocains.

Cette joue une défense acharnée, mais ne parvient pas à se dégager et à égaliser le score.

Dans l'ensemble, les Bordelais ont mieux joué; leurs attaques, bien coordonnées et plus scientifiques, eussent dû leur attribuer une victoire plus nette.

L'arbitrage a été compétent, serré, impartial.

Chez les vainqueurs, Huot montra une forme éblouissante; Boyer, Bard et Fieux se distinguèrent.

A Cette, Raymond, Artaud et François en furent les meilleurs.

La V. G. A. M. est qualifiée pour disputer la Coupe de France de la Ligue contre les Champions de Paris.

Championnat de France militaire

A LIMOGES. — En demi-finale, les Elèves aspirants d'Issoudun ont battu le 85e d'artillerie par 2 buts à zéro.

MATCHES AMICAUX

A STRASBOURG

Le return-match

L'équipe de l'U. S. F. S. A. a battu l'équipe d'Alsace par 4 buts, dont 2 sur penalty, à 3 buts, dont un sur penalty également.

AUTRES RESULTATS

A PARIS. — L'Olympique lillois a battu les Lutétiens par 4 buts à 1.

— L'Olympique a battu l'Union sportive suisse par 5 buts à 1.

— Le Red Star a battu le Club Français par 5 buts à 2.

Le Cercle Athlétique de Paris a battu le Royal Excelsior, par 1 but à zéro.

Femina-Sport et En-Avant ont fait match nul par un but à un.

— L'Ecole de Saint-Cyr a battu l'Ecole Polytechnique par 4 buts à 2.

A PAU. — Bourbaki (1) a battu Section-Burdigala (1) par 6 buts à zéro.

A TOULOUSE. — Le Stade toulousain Français a battu le Stade toulousain Etrangers par 2 buts à 1.

CYCLISME

A PARIS

AERTS-BEYL GAGNENT LES SIX HEURES

La course des six heures a été gagnée dimanche par Aerts-Beyl, après une belle lutte avec Dupuy-This, Ellegaard-Miquel et Spears-Corry. Public nombreux. Bon sport, par suite de la forme des teams engagés. A la dernière minute, et par suite d'une indisposition de Sérès, trois teams ont dû être remaniés : Spears fait équipe avec Corry, Aerts avec Beyl, et Spencer avec Brocco.

Après la 4e heure, sur démarrage de Brocco, les équipes Dupuy-Thys, Spears-Corry, Aerts-Beyl, Ellegaard-Miquel, Brocco-Spencer, prennent un tour après une chasse magnifique.

A la suite d'une prime à la 5e heure, et par suite d'un démarrage de Thys, de nombreuses équipes sont doublées. Quatre équipes restent ensemble, Brocco-Spencer ayant perdu un tour.

Résultat final : 1. Beyl-Aerts, avec 223 kil. 600; 2. Dupuy-Thys, à trois-quart de roue; 3. Ellegaard-Miquel, à une roue; 4. Spears-Corry, à une demi-roue; 5. Spencer-Brocco, à un tour; 6. Trouvé-Neffati, à deux tours; 7. Georget-Vanderstuyft, à deux tours, etc.

PARIS-MEAUX ET RETOUR

Cette épreuve, à laquelle 36 coureurs prirent part sur 91 engagés, a donné les résultats suivants :

1. H. Habert (A. S. I.), en 2 h. 45 m.; 2. A. Tecle (A. S. I.), en 2 h. 51 m. 24 s.; 3. Max Robert; 4. Lefèvre (C. R. S. L. C.); 5. Faure (C. R. S. L. C.), etc.

MARSEILLE-TOULON ET RETOUR

Marseille, 13 avril. — Voici les résultats de la course cycliste Marseille-Toulon et retour disputée dimanche :

1. Canny; 2. Raynaud; 3. Adam; 4. Gabriel Jullien; 5. Parello (tous de l'A. V. C. M.); 6. Didier, 7. Ducerisier, 8. Pappart, 9. Rizza, 10. Novo.

SAINT-GERMAIN ET RETOUR

Voici les résultats de cette course, disputée dimanche : 1. Marcel Charbonnier (N.C.L.), en 1 h. 43 m. 10 s.; 2. Mesault (C. A. S. G.); 3. Bellanger (C. A. S. G.); 4. Caillon (V. C. L.); 5. Marechal (U. V. C.); 6. Lejeune; 7. Pain, 8. Bonnet, 9. Avant, 10. Breton, etc.

A BORDEAUX

Brassards routiers

Dimanche s'est disputé le Prix Armand-Fauché, deuxième épreuve du Brassard routier. Les épreuves furent vivement disputées. En voici les résultats :

Licence A (200 mètres bicyclette à la main) : 1. Boulestreau, 32" 4/5; 2. Dubourg, 36" 1/5; 3. O. Cosse, 36" 4/5.

Epreuve cycliste (400 mètres cote) : 1. Boulestreau, 42" 3/5; 2. Dubourg, 45" 1/5; 3. O. Cosse, 46" 1/5.

Détenteur du Brassard A : Boulestreau, 18 ans.

Licence B (200 mètres bicyclette à la main) : 1. Marcel Verdeun, 31" 3/5; 2. A. Cosse, 34" 1/5; 3. Therrien, 34" 4/5.

Epreuve cycliste (400 mètres cote) : 1. Verdeun, 43" 2/5; 2. A. Cosse, 43" 4/5; 3. Hugon, 48" 1/5.

Détenteur du Brassard B : Marcel Verdeun, 16 ans.

Officiels : MM. Doléac, Lièvre, Sarbat, Faustin, Chadeau, Clerc, Lardos, Lafontan et Pauliac.

Mardi 15 courant, à 20 h. 30, chez M. Emile Boudoire, 28, rue Vieille-Tour, réunion des Uvéfistes et des coureurs.

Dimanche 20 courant, cross-country cyclopédestre (20 prix, plus des primes).

BOXE

LA REOUVERTURE DU WONDERLAND AU STADIUM

MM. Trébuc et Favreau inaugurent leur saison de plein air par un gala sensationnel qui se déroulera dimanche 20 avril, à 14 h. 30, dans le cadre idéal du Stadium, le parc des sports modèle.

Deux clous sont au programme : un dix rounds, qui mettra aux prises Francis Charles et Léonard, et un quinze rounds, où seront en présence Badoud et Balzac.

Est-il utile d'insister sur l'attrait d'un tel gala ?

Trois autres combats importants compléteront le programme de cette inauguration, qui s'annonce comme un énorme succès, si on en juge seulement d'après le triomphe du concours de pronostics organisé à cette occasion par le Wonderland.

COURSE A PIED

LE CHALLENGE LATIL

Paris, 13 avril. — Dans les bois de Saint-Cloud, sur un parcours de 5 kil. 400, a été disputé le Challenge Latil, de la Ligue nationale.

En voici les résultats :

1. Guery (Club Français), 18 m. 45 s.; 2. Doremond (C. F.); 3. Lemaître (J. S.); 4. Vanlsere (C. F.); 5. Lamiral (C. F.); 6. Villette (U. S. N.); 7. Meszier (C. F.); 8. Regeard (B S. C.); 9. Maige (C. S. A.); 10. Ribot (C. F.).

Classement par clubs : 1. Club Français, 64 points; 2. U. S. de Neuilly, 218 points; 3. E. C. Asnières (Oise), 347 points.

HOCKEY

Paris, 13 avril. — Dans la Coupe Pellegrin (Academia contre équipes masculines), le Racing-Club de France a battu Academia (1), par 16 buts à 6.

Le Hockey-Club d'Enghien a battu Academia par 6 buts à 4. Bonne défense des joueuses d'Academia.

COLOMBOPHILIE

La Fédération des Sociétés colombophiles de la Gironde a l'honneur d'informer ses adhérents qu'une réunion générale aura lieu le mercredi 16 courant, à 20 h. 30, dans l'une des salles, Cave de Gascogne, place de la Victoire.

Ordre du jour : Communication de la circulaire ministérielle relative à la cession de pigeons voyageurs destinés au repeuplement des colombiers détruits. Communication du programme d'entraînement et de dressage approuvé par le ministre de la guerre. Dernières dispositions à prendre pour le règlement intérieur relatif au contrôle de l'arrivée des pigeons. Les principales étapes (pour la sélection des races) autorisées par le ministre de la guerre sont les suivantes : Ruffec, 160 kil.; Poitiers, 202 kil.; Tours, 298 kil.; Blois, 338 kil.; Orléans, 385 kil.; (Paris-Austerlitz, 495 kil.); Laon, 610 kil. (Questions diverses.)

Une belle fête sportive au Stadium

Le lundi de Pâques 21 avril, aura lieu, sur le terrain d'honneur du Stadium, une grande réunion sportive comprenant un match de football association entre une sélection de la Côte d'Argent, très forte équipe, où doivent figurer nos meilleurs soccers bordelais, et la sélection des Charentes, composée des joueurs les plus réputés d'Angoulême, Cognac, Jarnac, Ruelle, etc.

Cette sensationnelle rencontre sera précédée d'épreuves d'athlétisme, où participeront les représentants renommés des Clubs bordelais et ceux de nombreux Clubs régionaux. Très intéressante réunion, sur laquelle nous reviendrons.

EXPOSITION dans nos salons de cheveux de couleurs rares pour la fabrication de nos invisibles, chez HENRI, 46, cours du Chapeau-Rouge.

ÉTAT CIVIL

DECES du 13 avril

Yvonne Sendets, 19 ans, rue Furtado, 58.
Renée Dupuy de la Badonnière, 24 ans, rue Naujac, 15.
Jeanne Saligue, 30 ans, rue de Pessac, 96.
Marie Mirande, 48 ans, passage Tourney, 9.
Gilbert Bex, 71 ans, rrue de Langon, 14.
Pierre Milhau, 71 ans, rue Jardel, 20.
Jules Florigni, 77 ans, place Saint-Projet, 8.
Veuve Rose Castets, 84 ans, rue Courbin, 59.
Veuve Jeanne Lamaison, 85 ans, rue Terres-de-Borde, 86.

DEUIL Immédiat : ROBES MANTEAUX, CHAPEAUX
A la Dame Blanche, 109, cours Victor-Hugo.

CONVOI FUNÈBRE M. P. Delhomme, M. Marcel Delhomme, M. et Mme V. Bessac, M. et Mme L. Bessac, M. F. Bessac, Mme veuve Delhomme, M. A. Delhomme, les familles Bessac et Delhomme prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme P. DELHOMME,

leur épouse, mère, fille, belle-fille, nièce, tante et cousine, qui auront lieu le **mardi 15 courant**, en l'église Sainte-Clotilde du Bouscat.

On se réunira à la maison mortuaire, 57, route du Médoc, à dix heures trois quarts, d'où le convoi partira à onze heures un quart.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Simon Dumartin et leurs enfants, M. et Mme Pierre Sentuc et leurs enfants, M. et Mme Nelson Larché et leur fille, M. et Mme Joseph Larché et leur fille, les familles Taris, Peyrondet, Dupau, Daugey, Lapassouse et Larché ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Jean LARCHÉ,

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, grand'tante et cousine, décédée dans sa 76e année.

Ses obsèques auront lieu à Ychoux le **mardi 15 courant**, à onze heures du matin.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

CONVOI FUNÈBRE M. Jean-Pascal-Alphonse Dubois, M. et Mme Marcel Pineau, Mlles Geneviève et Clotilde Pineau, les familles Rey-Gaussen, Teulières, Dubois, Le Bris-Durest, Godrie et Guyonnet-Duperat prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Jeanne-Amanda DUBOIS,

décédée à Lormont, le 13 avril, dans sa 80e année, munie des sacrements de l'Eglise,

leur sœur, tante, grand'tante et cousine, qui auront lieu le mercredi 16 courant, en l'église de Lormont.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Carbon-Blanc, 10, à neuf heures, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures et demie.

Pompes funèbres générales (serv. de Lormont).

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme A. Sendets, la famille Latour prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Yvonne SENDETS,

leur fille, petite-fille, nièce et cousine, qui auront lieu le mardi 15 avril, en l'église du Sacré-Cœur.

On se réunira à la maison mortuaire, 58, rue Furtado, à une heure un quart, d'où le convoi funèbre partira à une heure trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et Mme Labrousse et leur famille remercient bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de

Mlle Yvonne LABROUSSE,

et les informent qu'une messe sera dite pour le repos de son âme le mercredi 16 avril, à neuf heures, en l'église Saint-Michel.

REMERCIEMENTS Les familles Barateau, Geay, Barbier, Vignes, Dubertrand, Médeville, Chotard et Joubert remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Emma BARATEAU,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Les messes ont été dites dans l'intimité.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

Indicateur P G
Chemins de Fer : MIDI - ORLÉANS - ÉTAT
Economiques et Départementaux
Pour le SUD-OUEST
Vient de paraître :
SERVICE d'AVRIL
avec les importantes modifications faites aux horaires de plusieurs lignes, notamment sur le réseau du Midi.
Prix : 75 centimes
(Franco poste, 80 centimes.)
En vente dans les bibliothèques des gares, les kiosques et les magasins de journaux.

Asthme Poudre Cigar. Echon OPPRESSIONS 53, Boul. St-Martin, Paris. D. CLERY

Cadeaux 1re Communion
Chapelets, Médailles or et argent
Christs bronze et ivoire
Bénitiers, Cadres religieux
SERVAN Bijoutier Joaillier

BURDIGAL
A BASE D'ACIDE MÉTHANAL SULFUREUX
SAUVE la VIGNE et la PRÉSERVE
CONTRE LES Attaques du Mildiou, de l'Oïdium, des Rots divers, de la Pourriture Grise, de la Cochylis, de l'Eudémis, Altises, etc.
Dose par 100 litres d'eau 3 FRANCS
REMPLACE, en UNE SEULE OPÉRATION, à la fois : Sulfatages, Soufrages, Insecticides et Sulfitages.
Pour tous renseignements, conseils, attestations scientifiques et des Viticulteurs écrire à Frantz MALVEZIN, Caudéran-Bordeaux (Gironde).

BULLETIN des Bourses du Commerce

(Les cours, recettes et stocks de la veille sont indiqués après ceux du jour.)

CAFES. — Rio-de-Janeiro, 12 avril. — Recettes du jour, 6,000 sacs (3,000); change sur Londres 13 ½ (13 15/32); prix du Rio n. 7, 11,300 (11,175); stock, 607,000 sacs (601,000).

Santos, 12 avril. — Recettes du jour, 18,000 sacs (22,000); prix du n. 7, 12,100 (12,100); stock, 3,219,000 (3,256,006).

Sao-Paulo, 12 avril. — Recettes, 19,000 (23,000).

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

ETABLISSEMENTS Vve GAYET et Cie, Huiles et Savons à SALON (B.-d.-R.) demande représentants. Fortes remises. Expédient dir. pr postx. Demder prix.

Savon blanc « Le KAKI », post. 10 k., 24 fr.; 3 post., 70 fr., et 5 post., 115 fr. fco gare ctre remb. LOISEL, fabricant, Marseille.

Agents pr placement valeurs à lots françaises. Fort. remises. Caisse Prévoyance fond. en 1886, 27, rue du 4-Septembre, PARIS.

J'ACHÈTE TOUT : antiquités, métaux, meubles, débarras, etc. Gatineau, 11, cours d'Albret, Bx.

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée). Clinique WASSERMANN 28, rue Vital-Carles, Bx. ECOULEMENTS RETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance

CONSERVATION DES VINS Produits légaux, Clarifiants, Antiferments, Dérougisseur, désinfectant pr futaille. Dorzapti, 3, pl. Parlement, Bordx.

ANGLAIS, sténo, dactylo, comptabilité, 9, r. du Temple.

CARBURE de CALCIUM disponible. Consulter pour prix ELLOUARD ET FILS ET Cie, 37, rue des Menuts, Bordeaux.

REPRÉSENTANTS sérieux sont demandés par importte maison huiles et savons. Commissions avantageuses. Ec. Louis HERMITE et Co, à Salon-en-Provence.

ROUGE VIN EXTRA. BLANC 135f VINICOLE NOUVELLE 160f. L'hecto 27, rue Peyronnet L'hecto

TOURNEUR sur métaux demandé. S'adr. R. CHAUVREAU, constructeur à JONZAC (Ch.-I.).

CYCLES CLÉMENT 105, boulevd Président-Wilson

WAGONS DISPONIBLES plates-formes et couverts, immatriculés 10 t., prêts à rouler. Vendus compt. à prix coûtant ou avec facilités de paiement. MIREPOIX, constructeur, 18, avenue du Mail, 18, La Rochelle.

FUTAILLES TOUS GENRES suis acheteur. ANDRES, 246, rue d'Ornano, Bx.

ACHAT t. vestiaires, chaussures, meubles, débarras, etc. FAUCHE, r. de Belleyme, 41, Bx.

MEUBLES D'OCCASION Belles Chambres et Salons 38, rue du Mirail

RAPHIA disponible Bordeaux, livraison immédiate. — Louis AUGUSTIN, 20, rue Saint-François, Bx.

ATELIER spécial pour la réparation de TOUS SYSTEMES DE MACHINES A COUDRE. S'adresser : ETABLISSEMENTS CAZENAVE, BELIN.

ON DEMde bons ouvriers creuseurs, finisseurs. Saboterie mécanique, Pessac (pr. Bordx).

BANQUE STANISLAS FELSENHARDT
3, RUE COMBES, 3, près le cours de l'Intendance
ESCOMPTE - Achats de titres cotés et non cotés - ESCOMPTE DES BONS DE LA DEFENSE NATIONALE quelle que soit l'échéance - AVANCES SUR MARCHANDISES WARRANTS.

Avis aux Chargeurs
En destination de BORDEAUX, ALGER et ORAN, le vapeur NOUVEAU-CONSEIL prendra charge à LA PALLICE vers le 15 courant. — Pour fret et renseignements s'adresser :
Maison HERFURTH & THEODORE
Boulevard Emile-Delmas, LA PALLICE

HÉMORROÏDES Guérison, renseignements gratuits. BOUCAUD, spécialiste, Marmande (Lot-et-Garonne).

606 INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES
T. l. jours, jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi
Brochures et renseignements sur demande

SAVON blanc ménage extra garanti « AUX TROIS FAUVETTES » ex-mais. GIRAUD. 10 k. brut, 27 fr.; 5 post., 130 fr., cont. mand.; 1 fr. de plus p. colis cont. rembt. Mais. de confiance. Echant. 0 fr. 75 timb. L. GRAS, dir. 19, r. du Grd-Puits, Marseille. Colis remplacés en cas de perte.

Petit COKE. Grde quantité. H. Pazino, 31, r. Mexico, Caudéran.

SUIS acheteur bois de frêne en grume et madriers. Faire offres à ECHARD, route d'Arès, La Glacière, Mérignac.

10 FRANCS par jour offerts à tous, travail facile, sans quit. emploi. Ecr. A. Fischer, 14, rue Baudet, à Saint-Denis (Seine).

A VENDRE D'OCCASION 100,000 mètres fil barbelé neuf et 10,000 piquets fer, pour clôturer prairies, herbages, vignobles. — Prix très réduit. On détaillerait. S. A. M. U., 70, route d'Aubervilliers, 70, PANTIN.

BRAI MINERAL, 2,000 kilos disponible. S'adresser P. SENTUC, boulevard Deganne, Arcachon.

Etude de Me ROBINE, notaire, 131, cours Victor-Hugo, 131.
VENTE ch. not., Bx, mercr. 7 mai, 1 h. 30 : 1° MAISON av. jard. à Bègles, rue de la Mairie, 2, angle r. Léon-Gambetta, louée 1,000f. M. à p. 10,000f. 2° MAISON av. jard., à Bègles, rue de la Mairie, 4, louée 660f. M. à p. 5,000f; 3° et MAISON av. jardin, devant et derrière, à Bègles, rue de la Mairie, 12, louée 1,200f. M. à p. 15,000f.

Etablissements F. Guillerme BAYONNE
On demande des ouvriers ajusteurs, forgerons, chaudronn. en fer et serruriers. Salaires élevés.

ON demande bon CHAUDRONNIER SUR CUIVRE OU PLOMBIER, sérieux, pour travail continu. Références. — S'adresser CHAUVREAU, constructeur, à JONZAC (Char.-Infér.).

On désire acheter échoppe de 3 ou 4 pièces, avec petit jardin. Ecrire en indiquant prix et situation à Mme BADIE, 6, impasse Fenouil, à Bordeaux.

J'achète tout : meubles, vestiaires, métaux, antiquités, plumes. Chauvet, r. Verrerie, 21, Tal.

BOUTEILLES, vestiaires achetés. Gardères, 61, boul. de Talence.

SUIS acheteur t. de suite chassis Hispano-Suiza neuf plombé, d'av.-guerre, modèle dit châssis de luxe, motr 85/130. Ecr. Rouvier, 8, r. Windsor, Neuilly.

HOTEL DES VENTES 7, rue Voltaire, 7
VENTE APRÈS DÉCÈS par le ministère de Me J. DUGUIT Commissaire-Priseur, rue de la Devise, 11, à Bordeaux. Mercredi 16 avril 1919, à une heure et demie de l'après-midi, il sera vendu :
UN JOLI MOBILIER comprenant : lit de milieu et ses couches, armoire L. XVI bois de rose et marqueterie et garnitures bronze doré, secrétaire bureau de dame L. XVI, commode L. XV, meuble d'appui L. XV, pétrin et panetière, tables et sièges L. XV et L. XVI, cheminées en bois sculpté style L. XV et L. XVI, console L. XVI, tableaux, gravures, tapis, tentures, vaisselle, verrerie, fourneau-cuisinière, faïences, glaces, suspension et lustres à électricité, nombreux bibelots, linge de ménage, vestiaire de dames, ruolz et argenterie, etc. JOLIE INSTALLATION COMPLETE DE SALLE A BAIN ET CABINET TOILETTE. TRES BELLES FOURRURES Manteau en loutre, manteau en breitschwanz, écharpe en martre, manchon en martre, manchon en hermine, superbe manteau de soirée garni de renards bleus. Au comptt et 10 %. EXPOSITION

Salle des ventes de l'Athénée 28, rue Mably, 28.
VENTE AUX ENCHÈRES Mercredi 16 avril, à une heure : Chambres à coucher en noyer, salle à manger chêne, armoires, tables, glaces, sièges, somptoir dessus marbre, garnitures de cheminée et de foyer, vaisselle, verrerie, etc. PIANO DROIT DE MUSSARD Ruolz, Argenterie. Au comptant et 10 %. Me J. DUVAL commissaire-priseur à Bx.

WAGONS tous modèles, livrables tout de suite, et réservoirs à livrer, commissions à intermédiaires. — Ecrire : RUDOC, Agence Havas Bordeaux.

Jolie bicyclette homme à vendre, grande marque, ét. neuf, roue libre et frein. Prix modéré. Ecr. QUESRIR, Agence Havas Bordx.

Demande GARAGE deux autos, avec, si possible, logement chauffeur environs r. Duplessy. Ec. Marfon, Agence Havas Bdx.

VINS Exportateur achète directement vins vieux bouteilles et barriques bons crus Gironde. Ecrire offres : SIREZ, Agence Havas Bordeaux.

LAIT condensé sucré. Gros. 1 fr. 10 la boîte. Ecrire : Charpentier, Agence Havas Bdx.

Anglais. Cours, leç. dame angse, Mme Holt, 10, r. Rodr.-Péreire.

A VENDRE. Auto Rolland Pilain 12 HP, état neuf, 2 places, très vite. S'adr. Lecointe, 80, r. Thiers, Rochefort-sur-Mer.

MARIAGES toutes sit. sans commission par la Revue matrimoniale, 36, r. St-Sulpice, PARIS. Envoi discret contre 0 fr. 50.

CHARRONS bons ouvriers demandés, très bons salaires. LIMET, 284, rue Judaïque, Bdx.

COUTURIÈRES demdées. Teinturerie ROUCHON, 15, rue de la Benatte

ON DEMANDE voyageurs pr la vente d'une mixture instantanée pr remettre soi-même à neuf chaises et meubles. Vente agréable. Bx bénéfices. Olivier, 166, r. Nationale, Paris.

2e AVIS Mme veuve Gilles a vendu l'Epicerie et Débit, rue Furtado, no 34, à M. Noël. Opp. 173, r. Ste-Catherine, Bx. UNION DES PROPRIETAIRES

Pétrin mécanique, moteur électrique 2 HP ½, portes four, le tout état neuf, à vendre. —

ON prend suite ou part comm. ou industr. fac., b. établie, Bordeaux. Ec. t. rens. Vauclaire, notaire, Sauveterre-de-Gde (Gde).

SUR PLACE, 5,000 kilos crin végétal défait, b. qual.; 2,500 k. crin animal frisé noir; 2,000 kilos petite laine à matelas. Prix avantageux pour gros. BONPAS, 71, rue Judaïque, 71, Bordeaux.

FOIN première qualité à vendre. ROUYER, 26, cours de l'Argonne, 26, Bordeaux.

BAGUES, dormeuses, épingles, avec perles japonaises, belles bagues et dormeuses diamants, riches occasions. A LA MINE D'OR, 28, Galerie-Bordelaise, 28.

A L. appt meub. d. jol. propriété Bdx. Ecr. Rip, Agence Havas Bx.

FICELLE à petits pois, stock disponible, 6 fr. le kilo. R. BRUN et Co, rue du Pont-de-la-Mousque, Bordeaux.

Rhums, cognac, champ. mousst, liq., apérit., vins fins et ordin. Pr prix, éc. Garde, Ag. Havas Bx.

A V. à PARIS, part dans contentieux et aff. comm. avec Angl. et Amérique. Ecrire : PIERRE, Agence Havas Bordx.

A VENDRE CAUSE DEPART maison située r. Quintin, 8 p., eau, gaz, élect., gde cour, jardin, écurie, remise, 2 chais, un gren. Superf. tot., 3,500 mq. Au plus offr. Ecr. Klink, Ag. Havas Bx.

PROPRIETE. On louerait propriété environs Bordeaux de juin à septembre inclus, proximité grande ligne ou tramway. — Ecrire avec détails : AVRIL, Agence Havas Bordeaux.

FERS RONDS 15, 17, 20 millimètres disponibles Bordeaux à vendre. — Ecrire : Comptoir, Agence Havas Bordx.

A V. Jolie charrette d'enft et suspens. 65, r. d'Eysines.

3 TORPEDOS entièrement remis à neuf à vendre. Garage DIEZ, 140, rue Saint-Sernin, Bx.

A V. CAMIONNETTE d'origine 24 HP, jumelés arr., 1,500 à 1,800 kilos, parfait état. — S'adresser Maison MARTINEAU, 1, place Fondaudège, 1, à Bordeaux.

FIL FER vignes galvanisé usagé 180 % k. Henault, Libourne.

BUREAU des DOMAINES DE MONTENDRE (Ch.-Inf.)
Vente de 24 MULETS provenant de l'armée américaine, le jeudi 17 avril 1919, à 13 h., à Montendre, place du Champ-de-Foire. Par droit de priorité. Au comptant, 5 % en sus. Le receveur des Domaines, ROBERT.

BUREAU des DOMAINES DE MONTENDRE (Ch.-Inf.)
Vente de 24 CHEVAUX provenant du 15e régiment de dragons, le jeudi 17 avril 1919, 14 h., à Montendre, place du Champ-de-Foire. Droit de priorité réservé. Au comptant, 5 % en sus. Le receveur des Domaines, ROBERT.

PERDU p. ouv. montre or dame sujet ém., chaîne, Saint-Jean, Francin, Fieffé et r. La-Réole. Rap. r. Bd-Andrieu, 13 bis. Réc.